

ROGER CAILLOIS

de l'Académie française

L'incertitude
qui vient
des rêves

nrf

GALLIMARD

L'INCERTITUDE
QUI VIENT DES RÊVES

ROGER CAILLOIS

de l'Académie française

L'incertitude
qui vient
des rêves

nrf

GALLIMARD

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.*

© Éditions Gallimard, 1956.

AVANT-PROPOS

Les philosophes, de Çankara à Pascal et à Leibniz, ont défini volontiers la réalité comme un ensemble de rêves bien liés. C'était pour enlever de la réalité au monde extérieur et pour le présenter comme une fantasmagorie dont la conscience se réveillerait aussi quelque jour. Ainsi s'établissait comme une hiérarchie : le rêve, la perception, l'illumination ou connaissance vraie, qui ordonnait à la fois les degrés du savoir et les degrés d'existence de la réalité. D'autres, pendant ce temps, n'ont pas cessé de s'intéresser au contenu du rêve, aux images énigmatiques qui le constituent et dont ils se sont efforcés d'interpréter le sens. Selon les

époques ou les écoles, ils ont cru pouvoir y lire soit l'avenir du rêveur, soit des secrets inavouables qu'il cachait à ses propres yeux. Ils ont composé en général des lexiques de symboles qui devaient permettre de déchiffrer, suivant les cas, des messages surnaturels ou les aveux d'une conscience traquée.

Aucune de ces deux préoccupations traditionnelles n'a grand rapport avec le texte qui suit.

Pour moi, en effet, les rêves ont à peine plus de sens que les formes des nuages ou les dessins des ailes des papillons. Ils n'annoncent ni ne trahissent rien. C'est déjà assez embarrassant qu'ils existent. D'autre part, ils peuvent très bien être illusoire, sans que la réalité le soit pour autant. Mais, parce qu'il arrive nécessairement qu'on les confond avec la réalité, au moins pendant qu'on rêve, on ne peut pas être assuré, quand on ne rêve pas, de ne pas confondre en retour la réalité avec eux : voilà une difficulté que d'ailleurs les philosophes de la Chine comme ceux de l'Occident n'ont pas non plus négligée et dont les conséquences méritent, selon moi, l'examen que je me suis hasardé à entre-

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

prendre par manie irrésistible d'essayer de tirer au clair ce qui, de droit, appartient à l'obscur.

Le fait de rêver est sans doute une des données, plus nombreuses qu'on ne le pense, qui, mieux encore que le soleil et la pluie, placent les hommes de tout climat, de toute époque et de toute condition devant des problèmes identiques. Ces constantes universelles ont pour moi un attrait particulier, non moins que la variété des réponses qu'elles suscitent. J'ignore si, dans une telle perspective, une sociologie des croyances relatives au rêve a déjà été tentée. Le présent ouvrage se situe d'ailleurs à l'opposé. Il ne traite pas de croyances, il développe une démonstration. Il consiste en une sorte de confiance abstraite, où la complaisance requise par le genre n'a pas exclu, j'espère, toute rigueur.

Septembre 1956.

UNE TENTATIVE D'ÉGAREMENT

...et que je ne saurais aujourd'hui trop accorder à ma défiance, puisqu'il n'est pas maintenant question d'agir, mais seulement de méditer et de connaître.

DESCARTES.

I

Quand je commençai à m'intéresser aux rêves, ce fut de la manière la plus courante à l'époque et qui est aussi, je crois, la plus ancienne et la plus répandue du monde : celle des clefs des songes. Je veux dire que je cherchai, comme on fait depuis toujours, à deviner ce que signifient des images à la fois énigmatiques et intimes : déroutantes et qui viennent du fond de soi, surgies d'abîmes personnels où la conscience claire ne sait pas pénétrer et dont elle ne peut pas cependant récuser le témoignage. Comme la psychologie du jour m'y incitait, je tentais volontiers d'interpréter ces péripéties étranges et de leur arracher des secrets qui me concernaient,

que ma conscience, me disait-on, était contrainte de se dissimuler à elle-même, qu'elle craignait d'apprendre, et que les tableaux du songe traduisaient sournoisement à l'aide de symboles d'apparence innocente. Je n'ai pas tardé à renoncer à cette illusion. Dois-je supposer que je bénéficie d'une conscience anormalement hardie ? Elle ne se refuse pas grand'chose ; mes rêves non plus, à l'occasion. Je cessai bientôt de les estimer symboliques, quand je constatai qu'ils me représentaient sans voile ni détour ce que les symboles, de l'avis des exégètes, servaient à cacher. Je m'y voyais sans la moindre angoisse commettre les diverses infamies qu'ils ont cataloguées et plus précisément celles qu'en moi quelque sévère instance aurait dû, selon eux, prendre le plus de soin de déguiser. Ces horreurs destinées, paraît-il, à demeurer à tout prix dans les ténèbres de l'inconscient, ne restaient pas dans le mien et je ne m'en souciais pas autrement. Elles ne m'impressionnaient pas, car je conservais malgré tout assez de bon sens pour n'y distinguer qu'un spectacle extravagant et sans portée. Au début, je voulais

bien croire qu'elles en dissimulaient d'autres, plus véritablement pernicieuses. L'hypothèse cependant me parut de plus en plus gratuite et même, à la fin, complètement absurde. Je m'aperçus qu'elle correspondait seulement à l'un des travers les plus nobles de l'esprit humain, qui est de s'acharner à trouver un sens à ce qui n'en a pas et à tirer ainsi le significatif de l'insignifiant : du vol des oiseaux, des entrailles des bêtes, du marc du café, des lignes de la main, des rêves. En conséquence, le contenu de ceux-ci cessa de m'intéresser. A partir de ce moment, et tout en continuant d'y prendre plaisir, je le tins et n'ai pas cessé de le tenir pour un désordre de simulacres sans secret. Ce n'est pas toujours facile, car les rêves ont mille ruses pour faire croire qu'ils apportent en effet un mystérieux message, qu'il suffit de prendre la peine de déchiffrer. L'esprit le mieux défendu et le plus décidé à s'éviter cette sottise, y réussit bien neuf fois de suite, mais se trouve encore assez naïf pour succomber à la dixième. Je crois presque irrésistible pour l'homme la tentation de prêter un sens à tout ce qui, à la fois, se présente comme pouvant

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

en avoir un et qui résiste indéfiniment à le livrer.



La cohérence des rêves me troubla désormais beaucoup plus. Je ne m'explique pas encore comment la cohue d'images qui fait irruption dans la conscience du dormeur, réussit à s'y composer en enchaînements acceptables, en histoires qui se suivent, en aventures ordonnées. Il me semble que les rêves ne devraient comporter que des images folles et anarchiques, sans le moindre lien entre elles. Or les miens devenaient de plus en plus rigoureux et, pour ainsi dire, merveilles d'horlogerie, ou plutôt ils savaient m'en donner l'impression. Bientôt, le fait de rêver m'apparut en soi plus digne d'attention que ne l'était le contenu des rêves. C'est pourquoi, dans les pages qui suivent, je ne parlerai que des difficultés qui naissent du simple fait de rêver.

Les rêves cohérents ont ceci d'insidieux qu'ils se laissent plus facilement que les

autres confondre avec la réalité. Pour comble, ils commencèrent à m'assaillir à une époque où je voyageais trop souvent et trop vite. Ma mémoire brouillait les souvenirs des villes où j'étais passé. Elle mêlait leurs monuments, leurs places et les tableaux de leurs musées, comme elle mêlait les montagnes, les estuaires, les îles. L'image, qui me restait vive, d'un défilé sombre, étroit, avec pourtant des taches de soleil éclatantes sur les parois nues, je ne savais plus où la situer : à Bourg-Saint-Maurice dans le Dauphiné, ou à Saint-Antoine-des-Cuivres dans les Andes ? Des maisons de bois aux fenêtres déjà éclairées dans la brume du soir, étagées à flancs de ravin au-dessus des cafés du port, était-ce à Valparaiso ou à Bergen ? J'avais aussi trop regardé les albums d'art. Je sais que j'ai parcouru les ruines de Macchu-Picchu et de Saksayhuaman, mais je ne sais plus si j'ai vu celles d'Ollantay-Tambo ou si j'ai tiré de publications savantes, sinon des cartes postales de l'hôtel, le souvenir que j'en ai.

Dans ces conditions, il est facile au rêve de venir ajouter à la confusion. J'ai rêvé que

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

pendant trois jours, le matin et l'après-midi, je visitais méthodiquement une ville sous la conduite d'un guide insistant et prolix. Il voulait que je connaisse tout. Ce rêve n'a peut-être duré que quelques secondes, mais les trois jours qu'il m'accorda furent remarquablement remplis. Je prenais même mes repas dans des restaurants nouveaux, les uns modestes, les autres plus coûteux, afin d'observer chaque fois une clientèle d'un niveau de vie différent. Le soir, je me faisais raconter par le guide l'histoire des quartiers que nous avions vus ou que nous allions voir. J'ai tout visité. Il n'y a pas de ville que je devrais connaître aussi bien. Depuis longtemps, le rêve s'est évanoui, mais je vois encore avec une précision singulière les longs faubourgs à tramways où la ville s'exténuaient. Je revois ses esplanades trop larges sous la lumière plate. Les rails qui les traversaient brillaient dans l'herbe pauvre. Les enfants affairés, muets ou volubiles, avaient des tabliers sans couleurs. C'était une banlieue anonyme, indiscernable de celles d'Orléans, de Milan, de Vienne, de Rosario, de bien d'autres encore dont la ressemblance a sans

doute procuré à mon rêve son médiocre et sinistre décor.

Il m'est arrivé plusieurs fois de ne rester qu'un ou deux jours dans une ville très éloignée, déconcertante, appartenant à une autre civilisation. Je n'y connaissais personne. Faute de parler la langue, je ne pouvais même pas me faire entendre. Puis, reprenant l'avion, j'étais restitué en quelques heures à un monde mieux rattaché à l'ensemble de ma vie et qui n'en interrompait pas la continuité par une sorte de parenthèse inimaginable. De telles villes, où j'avais à peine séjourné, je ramenaient des souvenirs sans supports, sans liens, étrangers, isolés, démunis de tout ce qui aurait pu, en cas de doute, garantir leur authenticité et me convaincre que je n'avais pas rêvé. Il suffisait, pour faire naître le soupçon, que la réflexion quelque temps après, les jugeât un peu trop insolites. Mais où convient-il en ce domaine de tracer la limite du vraisemblable ?

A Cuzco, le cœur étreint par l'altitude, les

gestes lents, la poitrine oppressée comme au fond d'un lac, j'avais dû m'asseoir au bord de la rue. Personne ne faisait attention à moi. A proximité retentissait le timbre d'un cinéma, où j'entrai. Là, je repris peu à peu ma respiration, au milieu d'Indiens impassibles, qui écoutaient Sir Lawrence Olivier leur réciter en vers, dans un idiome inconnu, l'histoire d'un Danois parricide.

L'immense lustre de sodium, dont je crois m'être émerveillé il y a vingt ans dans les salles profondes des mines de sel de Wieliczka, où il réfléchissait de ses milliers de cristaux cubiques les lampes des ouvriers, je l'ai peut-être tiré, par analogie et transformation singulières, d'une page de Jules Verne, dans *Les Indes noires*, où le grand hibou des neiges, le harfang semi-fabuleux, heurte de ses ailes les voûtes obscures, emportant au-dessus du lac souterrain la mèche destinée à provoquer l'explosion fatale.

Près de la gare de Montevideo, en pleine ville, aux heures chaudes, une troupe d'éléphants s'ébrouaient couchés sur le dos dans un terrain resté inoccupé entre les maisons

de rapport. Ils étaient lavés à grand jet par des hommes en imperméable. Les bêtes se livraient, ruisselantes d'eau, à de cocasses obscénités, rendues toutefois monstrueuses par la taille de leurs organes et l'usage surprenant qu'elles faisaient de leur trompe. L'un des éléphants, s'apercevant que je l'observais, s'accroupit dans la position du dieu Ganesha, et battant l'air de ses lourdes pattes de devant, me salua plusieurs fois de la trompe. C'était après le repas. J'étais allé mettre une lettre à la poste, je me préparais à faire la sieste. Si la bizarrerie du spectacle ne m'avait pas fait décacheter la lettre pour y ajouter un *post-scriptum*, j'aurais pu penser plus tard que j'avais vu les éléphants non pas avant, mais pendant la sieste.

Je me suis égaré dans le Bazar d'Ispahan. J'errai sans fin dans les galeries. Je traversai à la croisée des voûtes le cercle de soleil qui d'en haut les éclaire aux carrefours. Je cherchais l'issue du labyrinthe, effrayé de me retrouver plusieurs fois au même point et plus inquiet encore, quand il s'était passé trop de temps sans que je reconnusse la moindre échoppe déjà vue. Chaque portail

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

que j'ouvrais, donnait sur un lieu de culte, et je me retirais précipitamment devant le courroux immobile d'hommes en prières. J'ai pensé ensuite que je ne connaissais pas de cauchemar plus caractéristique que celui-là, qui n'en est pas un.

II

Les exemples que je viens d'évoquer sont protégés par une étrangeté qui attire sur eux la méfiance. Mais cette étrangeté n'a pas été d'abord sans fixer l'attention, de sorte qu'il n'y a pas trop de danger que la mémoire ne découvre pas à la fin un repère décisif qui permet de trancher la question. Dans la grisaille quotidienne, la banalité, pour égarer le souvenir, dispose de plus de ressources et de meilleures ruses. La mémoire bannit rapidement les rêves, parce qu'ils n'ont pas de conséquences dans la réalité et qu'il n'y a que profit à les oublier. Mais la réalité comporte elle-même de nombreux événements tout aussi futiles ou insignifiants que

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

les rêves. La mémoire les retient tout aussi peu. C'est pourquoi les rêves les plus traîtres, ceux que l'esprit se trouve le plus exposé à confondre avec la réalité sont les plus brefs et les plus anodins : ceux où l'on répond à un faire-part de mariage ou de deuil, où l'on échange quelques mots dans la rue avec un ami qu'on n'a pas vu depuis longtemps, où l'on prend et replace un ouvrage dans quelque bibliothèque, c'est-à-dire les rêves qui mettent en scène une action rapide et sans conséquence, qui a pu ou non se produire, mais à laquelle on a songé un moment, ou bien une corvée dont on a différé de s'acquitter et que l'on conserve le remords d'avoir négligée.

D'autre part, on sait assez que la mémoire est infidèle. Elle oublie. Elle confond. Elle se trompe sur le contexte. Elle altère ou transpose les situations. Les détails disparaissent. Avec le temps, les souvenirs deviennent plus pauvres et moins nets. Mais cette érosion, ce lent travail de métamorphose, n'a pas seulement pour résultat d'effacer, de transformer ou d'habiller les souvenirs. Il donne le change sur le degré de réa-

lité de leur support. Il atteint leur contenu, comme chacun s'en rend compte — et ceci est déjà grave —, mais il peut également arriver que le contenu du souvenir demeure intact, alors qu'on a depuis longtemps oublié à quoi il renvoie. Est-il souvenir de réalité ou souvenir de rêve ? On ne sait plus quelle est la nature de la donnée dont il prolonge l'existence éphémère : événement, désir, souci, projet ou image de songe ? Telle réponse dont je me rappelle chaque mot, l'ai-je prononcée dans la circonstance que je me représente encore ? Ai-je rêvé que je la prononçais dans cette circonstance ? L'ai-je seulement préparée à loisir, dans l'intention de la prononcer lors de cette circonstance, que j'attendais et qui ne s'est pas produite ?

Pour ma part, à maintes reprises, je n'ai pas pu décider si j'avais réellement écrit et envoyé telle lettre, ou si, ayant l'intention de l'écrire, j'en avais seulement composé le texte en imagination, sans avoir jamais tracé les

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

mots sur le papier, ni avoir fermé l'enveloppe, ni avoir mis la lettre à la poste. Du texte, je me souviens bien, mais non de ces menues opérations qui n'occupent pas l'esprit. Ce sont actes quotidiens qu'on accomplit en pensant à autre chose et qui ne laissent pas de trace dans la mémoire, si rien de particulier n'est venu interrompre l'automatisme. De ne pas m'en souvenir ne me paraît pas prouver que je ne les ai pas accomplis. Mais je ne puis davantage tirer de cette lacune la certitude que je ne les ai pas rêvés. Le rêve, assurément, est vif, intense. Il ne comporte ni creux ni temps faible. Il donne sans défaillance cette impression de réalité qu'on imagine que la réalité seule est capable de donner et qu'elle est loin de donner toujours. Il faut peu de chose en effet pour qu'elle révèle sa carence. Il suffit qu'on soit distrait, indifférent, sur le point de céder à la fatigue ou au sommeil. Paradoxalement, c'est parfois une certaine impression d'irréalité, le manque de détails remarquables, le fait que tout m'échappe, qui pourrait m'amener à conclure que je n'ai pas rêvé. Par bonheur, je sais aussi que, si le rêve est toujours

au moins aussi impérieux et complet que la réalité, le souvenir du rêve, lui, est des plus furtifs. De sorte que, d'un songe plus nourri, je pourrais n'avoir retenu que le texte d'une lettre, tout comme je n'aurais pu retenir que son texte d'une lettre réellement écrite et expédiée.

Je crois qu'il est ordinaire que, pour les très petites choses, il devienne difficile de distinguer entre réalité, rêve ou imagination. Par imagination, j'entends seulement ici ce qui va de la rêverie à l'intention vague. J'écarte délibérément les phénomènes de caractère tant soit peu morbide, comme l'idée fixe ou l'obsession, même bénigne. Dans ces limites déjà, il me semble qu'une frange d'incertitude est normale, pour ne pas dire inévitable. Il est rare qu'on s'en occupe, car elle n'entraîne pas d'inconvénients majeurs. Elle est toutefois à l'origine de bévues sans importance, qu'autrui impute en général à la distraction ; de sorte que leur véritable source demeure dans l'ombre, sauf pour celui qui les commet.

Plus d'une fois, il m'est arrivé de comprendre soudain que j'avais confondu fiction

et réalité. J'ai cessé brusquement de chercher dans mes poches le porte-mine que je me revoyais en train d'acheter dans une papeterie. Je me suis excusé précipitamment de ne pas pouvoir fournir les renseignements que je venais de me vanter d'avoir reçus la veille d'un ami bien informé. Comme dans un éclair, je me suis rendu compte que je n'étais entré dans aucune papeterie et que je n'avais pas rencontré cet ami depuis plusieurs mois. Néanmoins, cette emplette, cette conversation, combien d'autres menues actions, présentaient un si haut degré de vraisemblance, elles s'inséraient si bien dans le réseau de mes intentions et de mes soucis, que, les ayant rêvées, j'étais naturellement incliné à penser qu'elles avaient eu lieu en réalité. Puis le moment venait, où je m'apercevais que je n'avais aucun porte-mine ou que je ne me rappelais rien des informations que je croyais qu'un ami m'avait communiquées.

Pendant qu'on rêve, comme on n'est pas libre, on croit nécessairement qu'on veille. Mais, quand on veille, toutes les convictions, qui plus est, toutes les hésitations, sont pos-

UNE TENTATIVE D'ÉGAREMENT

sibles. On peut également s'imaginer, se convaincre, conclure qu'on vient de rêver ou, à l'inverse, qu'on ne rêvait pas. Car le rêve ne diffère pas toujours de la vie. Il se contente parfois de la prolonger en lui ajoutant un seul détail probable, qu'il est ensuite difficile de distinguer des autres. En revanche, la réalité fut parfois si surprenante que la mémoire la récuse et qu'on s'écrie devant telle scène qui surgit soudain de l'abîme de l'oubli et qui paraît maintenant insolite : « j'ai dû rêver ».



Sur ces entrefaites et au milieu même de ces réflexions, précédant de peu un épisode plus troublant, le hasard d'une conversation de désœuvrés eut pour conséquence inattendue de m'inciter à examiner de plus près les arguments par lesquels les philosophes ont fondé la distinction du rêve et de la réalité.

Un soir de juillet 1952, je rencontrai, à l'improviste, à Strasbourg, Denis de Rouge-

mont dans la salle à manger d'un hôtel de la place Kléber, où, isolé à une table, j'étais l'un des rares clients. Cette rencontre n'était pas extraordinaire, car nous devions participer la semaine suivante à une même réunion dans une petite ville des environs. Il me raconta qu'il venait de voir à Paris notre ami Nicolas Nabokov, revenu de Londres le jour même en avion et à qui il était arrivé l'aventure suivante. Nabokov s'était trouvé assis, dans l'appareil, à côté d'un Chinois inconnu, qui n'avait pas tardé à s'endormir. Se réveillant soudain, le Chinois avait demandé en anglais à Nabokov : « Venez-vous de la quincaillerie ? » Puis, sur la réponse négative de celui-ci, il s'était endormi et ne lui avait plus adressé la parole, même à l'arrivée. Rougemont essayait de trouver une explication plausible à la conduite du Chinois. Fatigué de la chercher en vain, il conclut que des histoires pareilles arrivaient constamment à Nabokov et d'ailleurs n'arrivaient qu'à lui. Une des hypothèses mises en avant était que le Chinois, mal réveillé, s'adressant si bizarrement à son voisin, n'avait fait que continuer un rêve.

Le soir, dans ma chambre, je repensai à l'épisode et il me vint à l'esprit que ce n'était peut-être pas le Chinois qui avait dormi et rêvé, mais bel et bien Nabokov lui-même. Cette nouvelle version me parut beaucoup plus vraisemblable que la première. Nabokov s'était assoupi un instant, pendant lequel il avait rêvé que le Chinois lui avait demandé s'il vendait de la quincaillerie. Réveillé, il ne s'était pas rendu compte qu'il avait dormi, encore moins qu'il avait rêvé, de sorte que le souvenir de son rêve lui apparaissait comme le souvenir d'un épisode réellement vécu. Satisfait de cette explication, je n'y pensai plus et négligeai le lendemain de la proposer à Rougemont.

Quelques semaines plus tard, au cours d'une discussion, j'eus l'occasion de citer à titre d'exemple cette histoire et la solution que j'avais imaginée. Je me rendis compte alors que j'étais resté en chemin, car je pouvais également supposer que Nabokov n'avait rien raconté du tout à Rougemont et que celui-ci, dans le train qui l'amenait à Strasbourg, s'était endormi et avait rêvé que Nabokov lui avait fait semblable récit.

Je compris qu'à mon tour, je n'avais pas de preuve que Rougemont m'eût réellement rapporté quoi que ce fût au sujet de Nabokov et que je pouvais moi-même être victime de la même confusion que je venais de lui attribuer. Certainement, je ne pouvais pas être sûr que le soir, à Strasbourg, après l'avoir quitté pour aller dormir, je n'avais pas rêvé qu'il m'avait conté, en s'en étonnant, l'étrange aventure prétendument arrivée à Nabokov. J'entrevis aussi que, si jamais j'écrivais cette argumentation, chacun des lecteurs sous les yeux de qui elle serait tombée, pourrait quelque jour se demander s'il avait réellement lu ces pages ou s'il n'avait pas plutôt rêvé qu'il avait eu inexplicablement dans les mains une revue contenant, sous la signature d'un certain Roger Caillois, cette dialectique à la fois rigoureuse et démente, comme sont précisément celles des rêves.

S'il arrivait alors à tel de ces lecteurs de confier son incertitude à quelque ami, il faudrait songer à imaginer celui-ci doutant à son tour n'avoir pas rêvé la conversation au cours de laquelle il lui fut donné d'entendre

un récit à ce point extravagant. Et ainsi de suite. Le report est sans fin.

Sans doute pareille cascade d'hypothèses est bien théorique. A chaque récurrence, des vérifications sont possibles. Rien n'empêche le confident du lecteur supposé de demander à celui-ci si l'entretien a vraiment eu lieu. Le lecteur lui-même pourra retrouver le numéro de la revue. Il ne tient qu'à moi d'interroger Rougemont, qui peut interroger Nabokov. Il n'est même pas hors de la portée de ce dernier, s'il s'en donne la peine, de retrouver le Chinois qui, à telle date, a voyagé dans tel avion de telle compagnie. Mais des vérifications de cette espèce ne sont pas toujours faciles. Elles ne sont pas non plus toujours probantes. Nabokov peut avoir oublié l'incident : devrais-je en conclure que c'est Rougemont qui a rêvé ? Quant au Chinois, j'imagine un instant que Nabokov le retrouve et qu'il l'interroge : comment admettre raisonnablement qu'il se souviendra d'avoir posé, il y a des années, une question incongrue à un voisin d'avion dans un état de demi-sommeil ?

Décidément, il faut consentir que la

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

mémoire n'est pas immanquablement en mesure de distinguer avec certitude le souvenir du rêve et le souvenir de la réalité. Ce sont ses défaillances et aussi ses apports, c'est la mise à jour continuelle et imperceptible qu'elle ne cesse d'imposer aux souvenirs, ce sont, dans les cas graves, ses maladies qui rendent parfois malaisé de se prononcer sans arrière-pensée sur la valeur des matériaux qu'elle extrait d'une immense nuit et dont la familiarité peut n'être qu'un mirage. Il arrive que l'hésitation, en ce domaine, atteigne au désarroi et qu'elle fasse chanceler les certitudes les mieux acquises.

III

A la fin d'un après-midi de novembre, au bas de l'avenue Mac-Mahon, devant les *Magasins Réunis*, je m'avisais avec émotion que j'avais le temps de monter chez une amie qui habitait le quartier et qu'il me semblait qu'il y avait des mois que je n'avais vue. Ce serait comme une résurrection de la revoir. Notre longue liaison, que personne n'avait soupçonnée, avait été parfaite, et le secret où nous l'avions maintenue d'un commun accord nous l'avait rendue plus délicieuse encore. Jamais de querelles, de rancunes, ni aucune de ces obligations qui finissent par devenir une servitude pénible : le bonheur, le plaisir, le calme, le plaisir

encore. Je me rappelai d'un coup toutes les heures passées ensemble, l'atmosphère et le silence du minuscule appartement, la sollicitude, la discrétion, la douceur de cette amie. Je revoyais la cuisine dont la fenêtre s'ouvrait sur une cour anormalement étroite, et, suspendue au milieu de la pièce, la lampe électrique, avec un abat-jour d'opaline, frisé sur les bords. Cette lampe était munie d'un contre-poids de porcelaine qui permettait de la faire descendre à la hauteur souhaitée.

Les détails domestiques, si nets, laissaient en même temps transparaître la présence, je devrais dire la rumeur, le foisonnement en tout cas, d'une multitude de plus ardentes images, qui, tout indistinctes qu'elles demeuraient, me gonflaient de désir et de tendresse. Je me hâtais vers la maison de mon amie, impatient d'arriver et ne doutant pas qu'elle ne fût chez elle et qu'elle ne m'attendît. Mais je ne reconnus pas l'immeuble : il y en avait plusieurs qui se ressemblaient fort et je dus entrer dans chacun d'eux pour examiner le couloir et la cage d'ascenseur. Aucun n'était celui que je cherchais et je me retrouvai tout déconcerté dans la rue. Stupéfait, je

m'aperçus soudain que j'avais oublié le nom de cette rue, où cependant j'étais si souvent allé, et jusqu'au numéro même de la maison. Un peu effrayé, je me mis à parcourir les rues obliques qui joignent l'avenue des Ternes à l'avenue Niel. Je savais du moins que la rue que je cherchais était l'une de celles-ci. Mais c'était maintenant une sorte de débâcle, de vertige. Les découvertes se succédaient avec une rapidité croissante. Je devais me rendre compte que je ne me souvenais pas non plus du nom de ma compagne, ni de son visage, ni de sa coiffure, ni de ses vêtements. Je le pressentis brusquement : je ne saurais plus rien d'elle, ce serait strictement comme si elle n'eût jamais existé. En un clin d'œil, cette étrange amnésie avait atteint tous les souvenirs qui la concernaient, à mesure que j'essayais de les évoquer : où je l'avais rencontrée ? comment elle était devenue ma maîtresse ? de quelle façon ? pourquoi nos relations, si heureuses, s'étaient espacées ? si je dormais à côté d'elle ? et de quel côté du lit ? si nous descendions ensemble prendre le petit déjeuner ? et dans quel café ? s'il nous arrivait de nous promener ? ou

si nous ne nous rencontrions jamais que dans l'intimité d'une chambre? Il suffisait que je me pose une question pour que la réponse m'en fût sur-le-champ à tout jamais ravie. Tout un pan de ma vie sentimentale et sensuelle — il me semblait que je mesurais alors pour la première fois à sa valeur le cadeau inestimable que m'avait fait la destinée en cette occasion —, toute cette saison de félicité, qui avait peut-être duré des années entières, s'abîmait dans d'impitoyables ténèbres qui n'en restitueraient rien.

Le désastre ne laissait émerger que des lambeaux dérisoires d'images anonymes : une fenêtre ouverte sur une cour exigüe, une table de cuisine couverte de toile cirée sous une ampoule, un abat-jour, un contrepoids. Rien, je m'en rendais compte avec douleur, rien qui pût me mettre sur la trace d'un bonheur désormais perdu. Je n'ai pas le goût d'employer un vocabulaire pathétique, mais je dois dire que j'ai rarement vécu minute aussi poignante que celle-ci, où un stupide accident de la mémoire, que je devinais définitif, me frustrait en un court instant de souvenirs qui auraient toujours été

pour moi, quoi qu'il dût m'arriver, une consolation précieuse et vivifiante. En outre, je n'étais pas sans me douter que cette mutilation, si elle avait porté sur des souvenirs honteux ou horribles, en aurait été à peine plus supportable. D'une façon analogue, même celui qui ne veut pas avoir d'enfants n'écoute pas avec joie son médecin lui apprendre qu'il est stérile.

Je me réveillai désespéré. L'idée que je n'avais rien perdu me rasséréna promptement, mais elle ne pouvait pas m'empêcher de constater que je n'avais rien perdu seulement parce que je n'avais jamais possédé la félicité que j'avais cru m'avoir été enlevée. Heureusement, je prends garde, depuis longtemps, à ne pas regretter ce que je n'ai pas eu et qui, bien entendu, est innombrable. Je manque rarement de me morigéner d'éprouver un tel sentiment, qui porte en soi sa punition. Mieux vaut désirer avec passion et s'efforcer d'obtenir, quitte à s'apercevoir bientôt qu'on n'était nullement prêt à

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

consentir les sacrifices nécessaires pour atteindre un bien qu'on s'imaginait convoiter avec un excès d'ardeur.

Dans ce cas particulier, un autre soupçon continue de me tourmenter : j'ai rêvé, soit. Je puis même découvrir, dans les jours qui ont précédé le rêve, nombre d'éléments qui s'y retrouvent incorporés : ainsi la tentative d'identifier une maison en pénétrant dans les couloirs de plusieurs immeubles. J'avais employé le procédé, plusieurs semaines auparavant, en allant rechercher un livre chez un relieur de Montmartre, à qui je l'avais confié. J'avais oublié son nom et le numéro de sa maison, de sorte que je dus tâtonner, à peu près comme dans mon rêve, où, sans nul doute, le souvenir de cette quête a joué son rôle. Chacun sait de reste que, dans les rêves, tout est faux, transposé ou emprunté, sauf toutefois les émotions qu'on y ressent, et qui sont aussi réelles que celles qu'on éprouve à l'état de veille. Ainsi, dans un cauchemar, les dangers auxquels le dormeur se voit exposé, les sévices qu'il croit subir, certes, sont imaginaires, mais non pas son angoisse et son épouvante : sa gorge est vrai-

ment nouée, la sueur qui le baigne est véritable. A quoi les psychologues, comme on sait, ne sont pas en peine de découvrir, dans la physiologie ou dans l'inconscient, des explications diverses et, d'ailleurs, concurrentes.

A supposer que mon désarroi ait pour ainsi dire secrété mon rêve, comme l'araignée sa toile, il me paraît secondaire pour mon propos d'en rechercher l'origine et la signification. Une fois de plus, là n'est pas le problème principal, mais dans le fait qu'il existe des amnésies de différentes espèces, — partielles, rétrogrades, que sais-je encore ? — qui portent sur un ensemble de souvenirs et sur lui seul. La description de ces amnésies cataloguées, qui engloutissent sans merci des souvenirs réels, répond exactement au phénomène qui m'est arrivé en rêve et qui m'a pour un instant convaincu que s'anéantissait en moi, avec tout ce qui la rattachait au reste de ma vie, la plus merveilleuse aventure que j'eusse jamais reçue du sort. Il suit qu'il n'est pas sûr que, pour être arrivé en rêve, le naufrage ait eu moins de réalité. Je veux dire que rien ne prouve

absolument que je n'ai pas authentiquement vécu ces amours qui me semblent fictives seulement pour m'avoir été retirées en rêve, et qu'à l'inverse je devrais nécessairement tenir pour réelles, si le souvenir s'en était obscurci pendant que je veillais. La difficulté fondamentale reste la même que tout à l'heure, pour la question que Nabokov, Rougemont, moi-même, mon lecteur éventuel, son confident, étaient amenés à se poser. Mais cette fois, elle ne porte plus sur un détail. Elle se trouve, pour ainsi dire, élevée à une puissance supérieure, du fait qu'au départ l'ambiguïté se trouve située dans le rêve, et non dans la veille.

Ici encore, en principe, le témoignage d'autrui devrait suffire à départager les hypothèses. Mais comment ne pas voir qu'en l'occurrence, à moins d'un hasard, je ne pourrais pas l'obtenir. Le peu que je sache encore concernant ma liaison fantôme, est qu'elle restait ignorée de tous ceux dont le témoignage m'éclairerait aujourd'hui. Chacun de ceux qui auraient pu en garder le souvenir, la concierge de l'immeuble, la femme de ménage, le garçon de café où nous allions

peut-être le matin, sont entrés avec ma mystérieuse amie dans la Cimmérie inaccessible où elle s'est évanouie. Elle constituait en effet le seul lien qui les rattachait au reste de ma vie. La certitude, de nouveau, m'est refusée, et de façon infiniment plus grave que tout à l'heure. Ce que le songe m'apporte se dissipe sur-le-champ. Je sais aussitôt que c'est fumée et néant. Mais ce qu'il me retire, comment m'assurer qu'il ne m'en a pas vraiment frustré ?

Il va de soi : le problème est seulement théorique. Dans la vie, la solution consiste à passer outre, de la même manière qu'il reste le recours de marcher pour réfuter les arguments de Zénon. Mais Zénon ne voulait pas prouver que le mouvement n'existe pas. Il entendait démontrer qu'il est inintelligible, que l'esprit ne saurait l'accepter autrement que comme une apparence menteuse. Peut-être est-ce une aporie parallèle que j'ai l'obscur ambition de dresser contre la réalité au profit des rêves, à l'égard desquels pourtant je n'affecte qu'indifférence. Peut-être aussi ma tentative signifie-t-elle seulement que, malgré moi et sans le savoir, avec plus

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

de honte, de ruse et de détours qu'il n'est coutume, je fais partie de la troupe misérable de ceux qui ont le sommeil pour refuge, le songe pour allégresse.

IV

Je me trouve, par ma faute, renvoyé aux arguments des philosophes. Je ne leur demande, après tout, que d'abolir en raison une ombre d'incertitude, que pratiquement il ne tient qu'à moi de négliger, qui ne me gêne nullement dans la vie de tous les jours, mais que j'aimerais aussi avoir, pour la bonne règle, un motif péremptoire, irréfutable, de tenir pour nulle et non avenue.

Je prie qu'on me pardonne d'abandonner un moment le ton de la confiance. Il me faut maintenant argumenter avec précision et porter à l'extrême la sévérité, la sécheresse de la déduction. En principe, le problème n'exige qu'un peu de logique. Il me semble

qu'un enfant devrait pouvoir le résoudre aisément. Cependant, dès le départ, j'ai le pressentiment d'un obstacle insurmontable. Je crains que les prémisses mêmes du raisonnement philosophique ne conduisent, dans le cas particulier, à en discréditer d'avance les conclusions. Il s'agit en effet de connaître d'un état où l'esprit halluciné perd — sans le savoir — la liberté de ne pas acquiescer. Qui le garantira, désormais, au moment où il examine, où il suppose, où il décide, qu'il ne se trouve pas précisément dans un tel état et qu'il ne se trompe pas quand il est persuadé qu'il examine, qu'il suppose, qu'il décide, alors qu'il est la proie inerte, envoûtée, docile, d'un train d'images irrécusables ? L'état que je viens de décrire sommairement n'est autre que l'état de rêve, qui est tout acquiescement.

Le consentement absolu, à quoi le rêveur se trouve contraint, fait qu'il ne reconnaît le rêve comme rêve, qu'au moment où il s'est éveillé. Pendant qu'il rêve, il le tient nécessairement pour la réalité. Cette situation définit, me semble-t-il, l'essentiel du problème. La conscience naïve ne s'en aperçoit

guère, tant elle croit naturel et légitime de considérer les rêves du point de vue de la veille. L'aventure est inévitable : on est convaincu depuis Sénèque que traiter des songes, ou simplement les raconter, est affaire d'homme éveillé. Mais n'est-ce point, par le fait même, discréditer indûment les rêves ?

Je m'éveille. J'échappe à l'envoûtement. Aussitôt et spontanément, je dénie aux rêves le privilège qu'ils ont de s'imposer, dont je viens d'être victime il n'y a qu'un instant. Ils ne m'apparaissent plus que comme les souvenirs fugitifs et bientôt insaisissables d'une féerie dissipée. Mais j'oublie que cette vertu d'évidence, le monde de la veille la perd plus encore pendant le rêve, où il n'existe plus du tout, même pas à l'état de souvenir, pour le rêveur hagard et gagné tout entier au décor du songe. Il convient donc, pour être équitable, de se remettre par la pensée dans l'état de rêve. Il n'est pas de meilleur ni de plus simple moyen d'y parvenir que de feindre qu'on s'y trouve effectivement en cet instant où l'on cherche à s'y placer.

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

Un apologue célèbre de Tchoang-Tseu (*Nan-Hoa-Tchenn-King*, II, j.) indique qu'il eut l'idée de l'expérience et en procure le déroutant, l'inévitable résultat : « Jadis, une nuit, dit-il, je fus un papillon, voltigeant content de son sort. Puis je m'éveillai, étant Tchoang-Tseu. Mais suis-je bien le philosophe Tchoang-Tseu qui se souvient d'avoir rêvé qu'il fut papillon ou suis-je un papillon qui rêve maintenant qu'il est le philosophe Tchoang-Tseu¹ ? ». Suffit-il de répondre que le fait qu'il se pose la question prouve précisément qu'il est bel et bien éveillé et par conséquent qu'il ne devrait pas se la poser ? C'est admettre que l'état de rêve exclut que le rêveur se pose ou puisse avoir l'illusion de se poser les questions de la philo-

1. La portée métaphysique de l'apologue est déterminée par le commentaire : « *Qui suis-je en réalité ?* demande Tchoang-Tseu. Dans mon cas, y a-t-il deux individualités réelles ? Y a-t-il eu transformation réelle d'une individualité en une autre ? » La glose décide : « *Ni l'un ni l'autre. Il y a eu deux modifications irréelles de l'être unique, de la norme universelle, dans laquelle tous les êtres dans tous leurs états sont un.* » L. Wieger, *Les Pères du Système Taoïste*, Paris-Leiden, 1950, p. 227.

sophie et notamment les questions concernant l'état de rêve ; plus généralement, c'est estimer que celui-ci est incompatible avec l'usage (ou avec l'illusion convaincante de l'usage) du raisonnement abstrait.

Je n'aperçois rien, pour ma part, qui vérifie une telle opinion. Je la soupçonne plutôt de rentrer dans la série des erreurs accréditées par le sens commun ou par une trompeuse vraisemblance. En outre, je doute fort qu'elle aide tant soit peu à distinguer en droit le rêve et la réalité. Je n'affirme nullement qu'on raisonne dans le rêve, je dis que rien n'assure qu'on ne saurait y être victime de l'illusion qu'on raisonne, sans raisonner pour autant. Descartes, rassemblant les raisons de douter, exprime dans un autre esprit, probablement sans le connaître, l'embarras du Taoïste. Mais il ne s'y tient pas et invoque bientôt pour distinguer le rêve de la réalité un argument que d'autres devaient reprendre et compléter. Voici la forme que lui donne Pascal :

« Si nous rêvions toutes les nuit la même chose, elle nous affecterait autant que les

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

objets que nous voyons tous les jours. Et si un artisan était sûr de rêver toutes les nuits, douze heures durant, qu'il est roi, je crois qu'il serait aussi heureux qu'un roi qui rêverait toutes les nuits, douze heures durant, qu'il serait artisan¹.

« Si nous rêvions toutes les nuits que nous sommes poursuivis par des ennemis, et agités par ces fantômes pénibles, et qu'on passât tous les jours en diverses occupations, comme quand on fait voyage, on souffrirait presque autant que si cela était véritable, et on appréhenderait le dormir, comme on appréhende le réveil quand on craint d'entrer dans de tels malheurs en effet. Et en effet il ferait à peu près les mêmes maux que la réalité.

« Mais parce que les songes sont tous différents, et qu'un même se diversifie, ce qu'on y voit affecte bien moins que ce qu'on voit en veillant, à cause de la continuité, qui n'est pourtant pas si continue et égale qu'elle ne

1. Cette partie de l'argument est déjà développée au IV^e siècle avant J.-C. dans Lie-Tseu (*Tch'oung-Hu Tchenn-King*, III, d ; Wieger, p. 111).

change aussi, mais moins brusquement, si ce n'est rarement, comme quand on voyage ; et alors on dit : « Il me semble que je rêve » ; car la vie est un songe un peu moins inconstant. »

On le voit : le raisonnement revient à dire que seule la continuité de la veille fait son privilège et sa solidité. C'est parce qu'on la retrouve chaque jour identique à elle-même, alors que les rêves de chaque nuit demeurent disparates et incohérents, sans lien entre eux, qu'on connaît sans peine qu'ils sont imaginaires et que l'univers auquel notre conscience est restituée chaque fois qu'elle émerge du sommeil, constitue bien le monde véritable.

Si l'on suppose à l'inverse un homme en proie toute sa vie à un songe qui se continue d'une nuit sur l'autre, et si on le transporte chaque nuit, pendant qu'il le rêve, en des pays différents et sans rapports entre eux, ce sont ces journées vécues en des décors disparates avec des compagnons éphémères, qui auraient à ses yeux la fragilité des songes, tandis qu'il serait rendu chaque nuit à une

existence suivie, qui ne pourrait pas ne pas lui paraître son existence véritable.

Il semble que cette argumentation, depuis environ trois siècles qu'elle existe, n'ait pas cessé de paraître satisfaisante. Je me demande toutefois si elle ne pêche pas par la base. Est-il si certain que, pour le sujet soumis à l'expérience que j'ai dite, la situation soit purement et simplement renversée ? Est-il sûr qu'il tienne tout uniment ses rêves, parce qu'ils seraient bien liés, pour réels ? et la réalité, parce qu'elle le serait mal, pour illusoire ? C'est peut-être trop négliger, avec la nature même du rêve, le rôle du sommeil. Celui-ci passe pour l'intermédiaire obligatoire qui mène de la veille au rêve et inversement. Pour ma part, je n'en crois rien. Il me semble que le mot *intermédiaire*, — j'y reviendrai plus tard —, s'appliquerait plus justement au rêve qu'au sommeil. J'imagine qu'il s'agit plutôt de deux variétés d'un même état. L'une — le rêve — ne peut se présenter sans le sommeil, auquel il introduit. Mais le sommeil tend au contraire à éliminer, à dissoudre le rêve, à le submerger du moins dans une nuit assez profonde pour

qu'au réveil, il ne subsiste aucun indice qu'il soit jamais survenu. Mais il n'importe pas pour le moment. Pascal et les philosophes qui ont repris ses arguments, admettent implicitement que le sommeil fournit une manière de milieu neutre, sans qualités propres et en particulier sans orientation, c'est-à-dire tel qu'y entrer et en sortir ne feraient pas de différence, seraient absolument indiscernables. Or ce dernier point souffre contestation. En effet, la nature du sommeil a pour conséquence que la place de ces phénomènes prétendus symétriques — la veille et le rêve — n'est nullement interchangeable : le rêve, même relayé toutes les nuits, ne se produit que lorsque le patient s'est assoupi, c'est-à-dire après une sorte de chute dans le néant, de démission de la conscience ; à l'inverse, la réalité, même fragmentaire et constamment déconcertante, n'est perçue qu'à la suite du réveil, c'est-à-dire grâce à la conscience récupérée.

Dans un cas, il y a plongée dans l'obscur et perte de sentiment. Dans l'autre, restitution de privilèges, reconquête des pouvoirs de conscience et de gouvernement. Un

tel contraste ne saurait être indifférent. L'expérience que j'imaginai tout à l'heure du dormeur véhiculé pendant qu'il rêve un songe continu, elle est après tout réalisable. Pour le transport du dormeur, l'aviation ; pour la continuité du rêve, la suggestion, font qu'elle n'est plus une vue de l'esprit. Il reste toutefois le fait que le passage de la veille au sommeil ne présente pas les mêmes caractères que le passage inverse. Je viens de rappeler qu'il en présente même qui sont exactement opposés : de recouvrement, et non pas d'abandon et de perte. Il convient de tenir compte du sens dans lequel la frontière est franchie.

Certes, dès qu'elle est franchie, la symétrie reprend ses droits. Je consens, je soutiens même que, veille et rêve, l'un soit la réplique de l'autre et qu'on ne puisse pas les distinguer, qu'il n'existe rien dans la veille dont le rêve ne sache procurer un simulacre tel que l'esprit doive obligatoirement s'y méprendre. J'avoue, je mets en fait qu'on éprouve de chaque côté de la limite exactement les mêmes impressions, en particulier la même impression de réalité. Mais je nie

qu'on puisse confondre un glissement à l'absence avec une aptitude à l'alerte, qui trouve à la sortie du sommeil, en quelques instants, sa parfaite acuité.

Pourtant, de la remontée même de l'abîme, il n'est pas exclu que le rêve ne puisse aussi donner l'illusion. Il est des rêves qui comprennent un réveil. J'y reviendrai. Ce sera mon dernier argument.

J'en finis cependant avec le dormeur supposé que, par une sorte de surenchère sur Pascal, j'ai imaginé rêver toutes les nuits un rêve qui se poursuit et transporté en outre tous les matins avant son réveil en un site différent. J'accepte qu'il éprouvera naturelle l'existence étrange qu'on lui fait mener, puisqu'il n'aura pas de moyen de savoir qu'elle doit tout à l'artifice ; j'accepte encore qu'il nomme *rêve* la réalité changeante où on le promène et qu'il appelle *réalité* le rêve continué qu'on lui inspire par hypnose ou par quelque autre piège de la science. Il reste qu'il n'appréciera en aucune manière comme les autres ce que lui nommera *rêve* et ce qu'il affirmera *réalité*. Tout se trouvera faussé.

Dans ce qu'il avoue percevoir comme une

fantasmagorie, il éprouve faire usage de sa volonté, de son intelligence, de sa responsabilité, en un mot de toute faculté active dont il a jouissance. Qui plus est, au sein de ce décor toujours nouveau et stupéfiant, il se souvient de l'univers stable qu'il retrouve sans doute à intervalles fixes, mais dont il ne peut pas ne pas oublier qu'il s'y trouve chaque fois saisi d'une irrémédiable paralysie et qu'il ne s'y souvient de rien, même pas des images toujours nouvelles qui l'interrompent et qui possèdent seules la grâce de la mémoire. Il semble avoir échappé à Pascal et à ses successeurs, que si la veille a souvenir d'elle-même et du rêve, le rêve, lui, est trop absolu pour avoir souvenir de quoi que ce soit. La continuité qu'on lui accorde, ne lui sert de rien. La discontinuité qu'on impose à la veille, ne prive pas celle-ci de son privilège de se souvenir.

Il est nécessaire d'aller encore plus avant : l'homme, s'éveillant dans le décor inédit où on l'aura transporté durant la nuit, s'en étonnera en ouvrant les yeux. Or cette circonstance seule l'éloigne des conditions du rêve, car la loi fondamentale du rêve est

qu'on ne s'y étonne pas, sauf si l'étonnement appartient lui aussi au rêve et rentre dans son déroulement automatique. Mais tout revient vite au même, car l'étonnement ne témoigne alors à aucun degré de la lucidité et de l'initiative du rêveur, mais au contraire de sa passivité absolue. J'ai contraint tout à l'heure un malheureux à vivre éveillé dans un décor instable de rêve et à rêver avec une permanence qui appartient d'ordinaire à la réalité. Mon subterfuge ne va pas plus loin : il ne saura pas échanger les caractères fondamentaux de l'un et de l'autre état. Leur réversibilité se heurte à deux obstacles insurmontables : la connivence profonde du rêve et du sommeil, qui sont pertes de conscience et de liberté ; l'incompatibilité essentielle du rêve et de la veille, qui vient du fait que la veille implique l'alerte de la conscience et la volonté redevenue disponible.

Aussi aperçoit-on que ce n'est pas le rêve et la veille qu'il convient d'opposer, mais plutôt le sommeil et la veille. Ce sont des antipodes définis par des lois exclusives l'une de l'autre : la présence ou l'éclipse de l'attention. Que celle-ci se relâche pendant l'état de

veille, c'est déjà la rêverie. Toutefois, le contrôle de la conscience subsiste, si vague et si distrait qu'on l'imagine. Au moment précis où sombre cette ultime vigilance, c'est aussitôt l'empire du sommeil et la chance du rêve. D'une façon générale, le rêve s'éloigne de la veille seulement dans la mesure où il a partie liée avec le sommeil et où il le requiert comme l'atmosphère qui lui permet de naître et de prospérer. Souvent, j'ai cru que je m'efforçais en vain de dormir, que je n'avais pas commencé de dormir. Frappé soudain par l'étrangeté de mes ruminations, par un détail saugrenu, par une absurdité qui atteignait encore en moi un reste d'attention, je comprenais que j'étais en train de rêver. Je m'avouais alors à moi-même, trop tard et non sans dépit, que je dormais et que je venais assez sottement de m'éveiller. Car le rêve, plus que le sommeil, est proche de la veille. L'imagerie du songe, sa turbulence, sa fantaisie, ses contradictions, loin d'apparaître comme les caractères qui l'opposent au monde de la veille, sont ainsi les épaves clairsemées qui continuent de témoigner de celui-ci dans une nuit qui en signifie d'abord le

nauffrage et la dislocation. Leur incohérence est celle de vestiges qui achèvent de couler.

Cependant le bon sens proteste qu'on ne rêve qu'une fois endormi. Il ne croit pas à une exacte concomitance, pourtant indubitable. L'esprit quitte pour le sommeil le monde de la réalité. Sitôt installé en ce nouveau milieu, il subit l'invasion de l'essaim des songes, qui lui impose brusquement un univers qu'il est désormais impuissant à refuser. Celui-ci abuse une conscience ensorcelée qui n'a pas licence de le révoquer en doute, le temps du moins qu'elle est comme aliénée à elle-même par l'effet stupéfiant du sommeil. Car c'est grâce au sommeil que l'alternative de Tchoang-Tseu et que l'argument de Descartes acquièrent leur pleine force. Ils signifient que nous ne sommes jamais assurés de ne pas rêver, c'est-à-dire que nous ne sommes pas certains que nous ne nous réveillerons pas à l'instant qui va venir, de sorte qu'à aucun moment nous n'avons le droit d'être entièrement persuadés que le monde où nous nous débattons est bien celui de la réalité, et non pas la scène fallacieuse du songe ou du cauchemar.

J'ai dit, tout à l'heure, que se poser semblable question ne constitue pas une garantie suffisante qu'elle est déplacée. Il arrive en effet, non seulement qu'on se trouve en rêve devant de pareils problèmes, mais encore qu'on estime y raisonner rigoureusement pour leur apporter une solution, c'est-à-dire pour se donner à soi-même la preuve soit qu'on rêve, soit qu'on ne rêve pas. Il importe peu que l'argumentation apparaisse ensuite incorrecte à l'esprit éveillé : elle persuade l'esprit assoupi. Question et réponse font partie du rêve et, comme telles, bénéficient de sa capacité de s'imposer absolument. Je suis dupé, si je conclus en rêve (ou s'il me semble que je conclus) que je ne rêve pas.

V

Je sens que je m'endors. Je sais que je m'éveille. Eveillé, je sais que je le suis. Mais, rêvant, je ne suis pas moins persuadé que je veille. De sorte que, persuadé d'être éveillé, je ne puis jamais être certain de ne pas rêver. Les arguments des philosophes établissent cette évidence plutôt qu'ils ne la ruinent. Pourtant, il leur faut bien fonder en principe l'éminente, l'irremplaçable dignité de la veille. J'examine maintenant le cas où ils ne négligent pas le sommeil, ni le réveil. Ils définissent alors la veille comme l'état dont on ne se réveille pas. Mais, justement, toute la question est de distinguer comment, à quelque instant que ce soit, on peut être assuré de ne pas se réveiller l'ins-

tant d'après. En principe, il existe un moyen : si l'on se souvient qu'on s'est réveillé et si la continuité de la conscience permet d'affirmer qu'on ne s'est pas rendormi dans l'intervalle, il semble qu'on puisse légitimement être certain qu'on ne se réveillera pas de nouveau, puisqu'il n'y a pas d'état — hors, selon quelques-uns, les illuminations mystiques — qui soit à la veille ce que la veille est au rêve. Le tout est de pouvoir être sûr qu'on ne s'est pas rendormi entre temps. Sans quoi, ce qu'on prend pour la veille, pourrait fort bien être encore un rêve.

Une seconde fois, la question du sommeil apparaît donc primordiale. Il me faut de nouveau rechercher s'il est nécessaire de s'endormir pour passer de l'état de veille à l'état de rêve, nécessaire de se réveiller pour passer de l'état de rêve à l'état de veille. Autrement dit, il s'agit de décider si les deux états sont toujours séparés l'un de l'autre par une frange vide et neutre de sommeil. L'opinion la plus répandue l'admet implicitement. Mais une réflexion plus poussée est proche d'accepter la thèse contraire : beau-

coup parmi les doctes tiennent volontiers le rêve pour le passage du sommeil à la veille. On invoque communément à ce propos le rêve de Maury, qui n'a rien de remarquable, sauf qu'il fournit un exemple d'une clarté parfaite. Maury rêve qu'il vit sous la Terreur. Après de nombreuses péripéties, il est arrêté, jugé, exécuté. En tombant, le coupe-ret de la guillotine le réveille. De fait, comme on s'en souvient, Maury a été réveillé, non par la chute d'un couperet imaginaire, mais par celle d'une flèche de rideaux fort réelle. Cette chute l'a donc réveillé, et à moins d'une coïncidence invraisemblable, il faut supposer que le choc inattendu a provoqué le déroulement presque instantané d'une histoire complexe, et même qu'il a suscité celle-ci à rebours, c'est-à-dire à partir de son dénouement. Le rêve, certains rêves du moins, se manifestent ainsi comme la dernière phase du réveil.

Une anecdote plaisante, non moins significative, qu'on situe au xvii^e siècle, suggère qu'ils pourraient constituer également la première phase de l'assoupissement. Une jeune fille ne parvient pas à s'endormir. Suivant

la recette qu'on lui a enseignée, elle compte des moutons qui sautent une palissade. Elle en a compté plus de deux cents, quand elle entend un bruit insolite. On frappe doucement à la fenêtre de sa chambre. On la pousse. Un cavalier fait irruption sans mot dire dans la pièce. Toujours silencieux, il prend dans ses bras la jeune fille stupéfaite, descend avec elle une échelle de soie, remonte sur son cheval, et, tenant sa proie serrée contre sa poitrine, le lance au galop. Ils traversent une forêt et parviennent à la fin dans un pavillon de chasse. Le ravisseur dépose délicatement sur un grand lit celle qu'il a enlevée. Il commence à la couvrir de baisers, à lui dénouer les cheveux, à la dépouiller de sa longue chemise de nuit. Reprenant un peu ses esprits, la jeune fille se débat, proteste. Alors le cavalier, reculant de trois pas et la saluant jusqu'à terre de son chapeau à plumes : « Comme vous voudrez, Mademoiselle, c'est votre rêve. »

Pour ma part, je ne doute pas de l'exacti-

tude psychologique de l'historiette. Sans doute est-elle invention pure, mais si sa nature fantaisiste la fait tenir par certains pour nulle et non avenue, je puis parfaitement lui substituer un témoignage personnel qui en procure l'exact équivalent, encore qu'il introduise un problème plus ingrat et plus complexe.

A plusieurs reprises, ce jour-là, je m'efforçai, je me souviens que je m'efforçai, d'ailleurs en vain, de me rappeler un rêve que j'avais fait la nuit précédente. Je souhaitais le donner en exemple pour montrer qu'une pensée cohérente n'est nullement incompatible avec le rêve. La nuit, avant de m'endormir, je cherchais encore à l'évoquer, quand brusquement mes efforts furent récompensés. La mémoire m'en revint, mais bizarrement à partir des détails du décor. Avec satisfaction, je revis, je reconnus les frises, les aigles, les lauriers, les palmes sculptés aux chapiteaux de robustes colonnes, puis je distinguai la coupole qu'elles soutenaient et qui m'avait rappelé celle du monument de Rome connu sous le nom de Panthéon d'Agrippa. Je vis enfin la piscine sou-

terrain qu'elle couvrait. Je me rappelai que l'édifice entier — celui de mon rêve de la veille — était souterrain.

Le rêve, maintenant, était redevenu présent et net. Je m'en souvenais à la perfection. Il m'avait transporté à Buenos Aires. Là quelqu'un m'avait prié de venir voir chez un de ses amis un temple et des bains antiques presque intacts que l'on faisait visiter à de rares privilégiés. J'avais flairé une supercherie. Je descendis dans un vaste sous-sol que venait baigner l'eau jaune et boueuse du Rio de la Plata. Le Français barbu qui essayait de persuader les visiteurs de l'authenticité de la colonnade, se trouvait de nouveau devant moi. Je m'approchai, décidé à remettre les choses au point. L'imposteur ne devait pas soupçonner qu'il avait affaire à un compatriote, encore moins que celui-ci se trouvait avoir plus de connaissance et de pratique de l'archéologie romaine qu'il n'est commun sous ces latitudes.

Toujours est-il qu'un coup d'œil suffit à décourager mes dispositions agressives : les sculptures étaient authentiques. Je les datai sans hésitation de la fin du premier siècle

(expertise dont je suis — il va de soi — bien incapable dans la réalité). Le guide, cependant, expliquait le système de canalisation qui permettait au fleuve d'emplir la piscine à marée montante. J'entrevis dans un éclair la signification qu'on pouvait attribuer à la présence d'un temple antique incontestable sur ce rivage américain. C'était d'ailleurs celle que le personnage au collier de barbe insinuait déjà au groupe de touristes. J'imaginai à quelle naïve et stupide théorie ces étourdis étaient en train de se laisser prendre : ils allaient se figurer que les Romains, sans que personne l'ait jamais su, avaient colonisé l'Argentine au début de l'ère chrétienne.

Dans l'intention de couper court à ces billevesées je demandai au guide à quelle époque le temple et les thermes avaient été reconstruits en cet endroit. J'appuyais à dessein sur la première syllabe du mot « reconstruit ». A peine déconcerté, il me répondit que le monument n'avait jamais été reconstruit, qu'il avait été édifié en ce lieu pour la première fois. De nouveau, comme tout à l'heure, je compris soudain comment il pouvait dire vrai. J'avais eu d'abord dans l'esprit

qu'un millionnaire capricieux avait transporté pierre par pierre, dans les caves d'un immeuble de Buenos Aires, des thermes qu'il aurait achetés quelque part en Italie, vers la fin du xix^e siècle. Mais la disparition et le transport d'un édifice romain en excellent état, même de petites dimensions, ne sauraient passer inaperçus. On en aurait parlé dans les journaux du temps, les pouvoirs publics se seraient émus. On aurait obligé l'amateur trop audacieux à restituer son butin. Il fallait abandonner cette hypothèse.

A la réflexion, toutefois, il restait un moyen d'interpréter la réponse du guide conformément à la vraisemblance. L'opulent collectionneur avait pu découvrir éparses les pierres de la colonnade et des frises, les caissons de la coupole, dans un endroit peu fréquenté, où, le premier, il eût été en mesure d'en apprécier l'antiquité et l'intérêt : par exemple dans quelque coin écarté de la Sicile ou de l'Afrique du Nord. C'eût été un jeu pour lui de les embarquer clandestinement et de les assembler dans le sous-sol de sa lointaine résidence. Dans ces conditions, le guide ne mentait pas : on pouvait prendre

son affirmation au pied de la lettre. Oui, le temple et les bains avaient été édifiés là pour la première fois ; auparavant les blocs qui les constituaient étaient restés pendant des siècles, gisant sur le sol, prêts à être érigés, abandonnés au moment d'être mis en place, par suite d'une défaite militaire, d'un manque de crédits, d'un revirement de l'administration responsable ou de toute autre cause qu'il était loisible de supposer.

Dans le rêve que j'avais essayé de me remémorer, il m'avait semblé que je tenais la solution exacte du problème. Je m'imaginais avoir découvert la vérité sur la présence énigmatique d'un monument romain à l'extrémité d'un continent découvert plus de mille ans après la chute de Rome. Je me félicitai d'avoir si heureusement reconstitué la totalité du songe. A vrai dire, dès que j'avais eu sous les yeux les colonnes, la coupole, la margelle de la piscine, tout s'était de soi-même offert à mon esprit, avec une précision et une vivacité admirables, sans que j'eusse besoin de faire le plus petit effort. La scène, le dialogue, le raisonnement s'étaient déroulés avec une facilité qui faisait contraste avec

mes vaines démarches de la journée pour essayer de tirer de l'oubli le songe rebelle.

Cette facilité aurait dû m'avertir, si du moins on pouvait être averti qu'on rêve. Comme la jeune fille de l'anecdote, je m'étais endormi, non pas en comptant des moutons, mais en essayant de reconstituer un rêve. Lorsque je me réjouissais de me souvenir d'un rêve, sans doute je rêvais déjà. Pas plus qu'elle, je ne suis passé par le temps vide du sommeil : sans interruption, les images remémorées se sont muées en images rêvées. La même histoire a continué, d'abord souvenir, puis songe.

D'abord souvenir ? Rien n'est moins sûr. Au fond, je ne sais pas, je ne puis savoir à quel moment j'ai commencé de rêver. Il m'a semblé qu'au début je me rappelais un rêve que j'avais oublié, puis j'ai cru que les premières images ressuscitées déclenchaient l'automatisme du songe, de sorte qu'à partir de ce moment, je rêvais un rêve déjà rêvé, dont je croyais continuer à me souvenir.

En fait, rien ne garantit cette version de l'épisode. J'avais oublié mon rêve de la nuit précédente. Pour me convaincre que c'est

bien celui-là que j'ai rêvé à nouveau, je ne dispose que du témoignage infiniment récusable du rêve. En outre, comme je faisais au moment de m'endormir un effort de mémoire pour me rappeler un rêve, il est plausible que le rêve, peut-être inédit, qui prit la suite de cet effort, se soit accompagné d'une *impression* de souvenir retrouvé, tout en étant lui-même un rêve entièrement neuf. Je ne sais qu'une chose du rêve initial : il contenait un raisonnement abstrait. Le second n'en est pas dépourvu. Mais cet unique point commun suffit d'autant moins à établir leur identité que je fais presque toujours des rêves qui comportent une argumentation d'apparence rationnelle. Il faut enfin compter avec une illusion signalée par Proust : « C'est le propre de ce qu'on imagine en dormant, de se multiplier dans le passé et de paraître, bien qu'étant nouveau, familier. »

Me voici soudain dans le même doute où je me trouvais après l'histoire du Chinois de Nabokov, avec toutefois les deux différences qui suivent : d'une part, l'incertitude porte, non pas sur un incident de la veille, mais sur

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

un rêve dont je ne saurai jamais s'il est ou s'il n'est pas le même que celui qui prétendait le recommencer. Cependant, si l'on y réfléchit, la différence est minime, car un rêve, en tant que rêve, n'est pas une image moins réelle que les autres : elle n'a pas de support dans le monde extérieur, mais elle affecte tout autant la conscience. La seconde différence, qui est plus grave, découle pourtant de celle-ci : comme le doute porte sur un rêve qui, par définition, n'a pas d'insertion dans la réalité, toute vérification par le témoignage d'autrui ou par référence à l'univers de la veille est simplement inconcevable.

Je ne saurai jamais si j'ai rêvé deux fois le même rêve ou si j'ai fait un autre rêve en essayant de me souvenir d'un premier, que j'ai définitivement perdu. Que dis-je ? Je ne serai même jamais assuré que j'ai fait ce premier rêve, car, si le lendemain, je me suis endormi tant soit peu avant que je ne le croyais jusqu'à présent, j'ai aussi rêvé que je m'étais efforcé tout le jour de me rappeler un rêve imaginaire dont le souvenir me fuyait.

VI

L'anecdote de la jeune fille enlevée constitue pour l'assoupissement le pendant exact du rêve de Maury pour le réveil. Comme le rêve que je viens de rapporter, elle manifeste un fait entre tous banal, mais qu'on néglige presque inmanquablement une fois réveillé : c'est qu'on ne s'aperçoit pas qu'on s'est endormi avant de s'être réveillé. C'est-à-dire avant la fin du rêve. Cette particularité n'est pas sans conséquence : elle enlève toute valeur théorique à l'argument selon lequel on serait fondé à s'estimer en état de veille, quand on sait pertinemment qu'il n'y a pas eu solution de continuité dans la conscience

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

depuis le moment où l'on s'est éveillé pour la dernière fois. Le malheur est que, si l'on s'est endormi dans l'intervalle et si l'on rêve, on ne peut pas prendre conscience d'une telle solution de continuité : en prendre conscience signifierait qu'on vient de s'éveiller à nouveau.

Pour l'état de rêve, il faut donc abandonner la partie. On s'y croit nécessairement en état de veille. Aurait-on d'ailleurs le moindre doute sur ce point, c'est-à-dire se demanderait-on, en rêve, si l'on rêve, que cette recherche serait inévitablement vouée à l'échec. La 389^e des *Mille et une Nuits* rapporte que Abou el-Hassan, s'imaginant qu'il était le Calife, se mordit les doigts pour s'assurer qu'il ne rêvait pas. On conçoit mal méthode plus inopérante. Abou el-Hassan espère évidemment que la douleur l'assurera qu'il est éveillé. Mais, s'il fait vraiment le geste de mettre ses doigts entre ses dents et de refermer la bouche, c'est en effet qu'il est éveillé ; et il n'a nul besoin de cette preuve supplémentaire pour apprécier la réalité. Au contraire, s'il rêve, il rêve nécessairement aussi qu'il se demande s'il rêve et qu'il se

mord les doigts pour le vérifier, sans naturellement ébaucher le moindre geste réel. L'épreuve et son résultat font partie du songe. Interrogation et réponse n'ont pas la moindre valeur probante : elles ne font que continuer l'illusion, sinon la renforcer d'une fausse assurance. Cependant pour l'état de veille, une possibilité de garantie apparaît : le fait qu'il y soit facile, immédiat, constant, de s'y souvenir d'une ou de plusieurs interruptions de la présence de l'esprit. Ne pourrait-on au moins reconnaître comme le monopole de l'état de veille, et par conséquent comme son critère, le fait qu'il s'accompagne de la mémoire, non seulement du dernier réveil, mais encore d'autant de sommeils, de rêves et de réveils antérieurs que l'on veut ?

Dans le rêve au contraire, on croit sans doute être éveillé, mais l'esprit ne paraît assurément pas capable de remonter au delà d'une seule des césures où la conscience endormie abdique ses pouvoirs, puisqu'elle se trouve précisément démunie de ceux qui lui seraient nécessaires pour prendre un tel recul. Dans le sommeil, la conscience que la

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

conscience a d'elle-même est si bien interrompue que, lorsqu'au réveil elle émerge de son éclipse, elle doit recourir aux horloges pour évaluer le temps de sa démission absolue. Comment, prisonnière dans de pareilles îles de ténèbres, pourrait-elle prendre une vue cavalière de la succession de ses phases de présence et d'absence ? Si elle y réussit, c'est le gage de sa vigilance. En rêve, endormie, il lui est interdit d'y parvenir.

Hélas, je ne puis me tenir longtemps à mes propres raisons. Sans doute est-il exclu que la conscience hypnotisée du rêve, incapable de décision, décide de s'élever à considérer le panorama de ses alternances de gouvernement et de vacance, mais ceci peut se faire en elle sans elle, par l'effet du seul déroulement de la trame du songe. J'en suis sûr : il n'est aucune opération de la conscience intelligente, active et responsable, dont le rêve ne puisse fournir la contrefaçon dans le mode passif, machinal et fasciné. Plus d'un songe m'en a fourni la preuve.



En mars 1955, je rêve que mon ami Daniel Dreyfus m'obtient une cabine sur l'un des cargos appartenant à la Compagnie où il travaille. La veille du jour où je dois m'embarquer, il me confie un pli confidentiel que je dois remettre à son correspondant de Folkestone, qui montera le prendre à bord. A l'arrivée du bateau, je lui remets donc l'enveloppe et il est assassiné presque aussitôt, sur la passerelle, dans la bousculade du débarquement. Une enquête est ouverte. J'élimine rapidement plusieurs hypothèses séduisantes, mais trompeuses. Un raisonnement impeccable me conduit à la solution de l'énigme : l'homme n'a pas été tué à cause de la lettre que je venais de lui remettre, mais pour une toute autre raison, que de rigoureux recoupements m'avaient conduit à soupçonner.

Dûnant quelques jours plus tard, comme il m'arrive de le faire, chez Gilberte et Daniel Dreyfus, je leur raconte ce rêve, plaisantant

sur les curieux dangers courus par les agents de la maison où travaille Daniel, soulignant d'autre part mon don de résoudre au cours de mes rêves les énigmes criminelles les plus enchevêtrées. Je leur explique que le cas se présente souvent et qu'il m'arrive ainsi de vivre en rêve quantité de romans policiers. J'en débrouille alors la solution avec une sorte de génie, au milieu des péripéties toujours renouvelées d'une action dramatique à souhait. Malheureusement ce génie ne passe pas les frontières du songe et de l'illusion, de sorte qu'au réveil, je suis fort embarrassé pour reconstituer les complexités de l'intrigue et la chaîne de mes déductions. Ce prétendu génie n'est qu'une impression issue du rêve et que celui-ci impose au même titre que la suite d'images et de situations dont il est formé.

J'en étais là de ma dissertation quand je me réveillai : ainsi le commentaire et, pour ainsi dire, la critique du rêve avaient fait partie du rêve même. Je crains que la chose ne paraisse invraisemblable. Mais on ne peut faire qu'elle ne soit vraie. En outre, plusieurs données tendent à la rendre plus plausible

qu'elle ne paraît d'abord. J'ai lu beaucoup de romans policiers. Je me suis même intéressé très particulièrement aux raisons de l'éclosion, puis des brusques et éclatantes réussites de cette espèce nouvelle de littérature dans un type donné de société, lui-même nouveau. J'ai du reste consacré un court volume à la question. Aujourd'hui, il ne m'arrive plus que rarement de lire cette sorte de récits. Mon travail a dû m'immuniser. Mais il reste que j'ai réfléchi longuement et avec application aux lois du genre, à ces adroites constructions qui sont d'autant plus satisfaisantes qu'elles se soumettent plus strictement à des règles plus sévères ; il reste encore que je me suis entraîné à résoudre de nombreuses énigmes, avant que le mot ne m'en soit livré par l'exposé final du détective. En châtiment, depuis des années, je fais de temps à autre des rêves qui consistent en une intrigue policière complète, depuis la découverte du cadavre jusqu'à l'arrestation du coupable, en passant par les divers rebondissements obligatoires de l'action et de l'enquête.

Il paraissait y avoir là une telle prodiga-

lité de rigueur intellectuelle gratuite, qu'il m'était impossible de n'en être pas frappé. C'est tout juste si je ne me crus pas capable de composer moi-même des romans policiers, en couchant simplement par écrit ce que mes rêves me donnaient tout achevé. Aux premiers essais, il me fallut déchanter : mes argumentations les plus raffinées s'évanouissaient à mesure que j'essayais de les saisir, leur cohérence prestigieuse se diluait à l'examen. Où je croyais avoir articulé une démonstration décisive, je ne trouvais plus que bribes mal jointes. Tout le travail était à faire, non point qu'il n'y eût pas d'idées utilisables dans les énigmes où mes rêves m'avaient fait me débattre avec une si grande apparence de succès, mais il eût fallu les élaborer, composer un mystère méticuleux et en ménager la révélation soudaine avec un art consommé. En outre, je n'avais pas de mal, la plupart du temps, à y reconnaître des projets que j'avais esquissés par jeu à l'état de veille, de sorte que je ne faisais que retrouver, plus ou moins rehaussée de l'éclat étincelant et menteur de quelque mirage, la matière de mes propres préoccupations.

Dans *Les Impostures de la Poésie*, j'ai soutenu une thèse analogue au sujet de l'inspiration poétique. C'était l'occasion de la compléter ou de la préciser à propos du rêve. Je commençais à douter fortement des traditions que j'avais acceptées un peu vite et qui présentent, par exemple, Tartini et Coleridge composant en songe, le premier la *Sonate du Diable* et l'autre *Kublaï Khan*. Il fallait distinguer : sans doute, le musicien avait-il rêvé qu'une sonate, le poète, qu'une suite de vers leur étaient proposées. Mais nul ne niait qu'ils eussent consigné cette dictée au réveil seulement. De sorte que le rêve n'avait procuré que la cristallisation ou mieux l'épiphanie d'une mélodie ou d'un poème dont le thème ou les rythmes étaient déjà objet d'enquête, de pressentiment, d'ébauche. Coleridge, Tartini, d'autres encore, aussitôt réveillés de leur sommeil ou de leur extase, n'avaient fait que trouver une solution inespérée à un problème qui les tourmentait depuis longtemps. Si les dons du rêve sortaient véritablement du néant, Tartini aurait pu écrire *Kublaï Khan* et Coleridge composer la *Sonate du Diable*, mais

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

chacun d'eux a trouvé la moisson de ses semailles. Le rêve les récompensa de leurs veilles et de mille essais infructueux, mais non pas inféconds, dont il leur apporta soudain le bénéfice.

Quant au travail artistique lui-même, l'auteur l'accomplit pendant la remémoration du rêve et à sa faveur, sous son couvert et grâce à elle, dans un état d'exaltation qui ne lui permet pas de distinguer ce qu'il exhume et ce qu'il ajoute. Il reste pourtant convaincu que, malgré ses efforts, il ne parvient pas à se rapprocher suffisamment de la perfection entrevue, inaccessible, illusoire aussi, que le rêve lui a fait miroiter durant le sommeil. Il croit aller à la rencontre du miracle sans pouvoir l'atteindre. En fait, c'est maintenant qu'il tire de l'ombre, avec une aisance qui le déconcerte, un chef-d'œuvre qui ne déçoit que lui. Car il tient d'une féerie l'image qu'il en conserve ¹.

1. La féerie, il va de soi, est insaisissable. Paul Valéry se désespère toute une matinée de ne pouvoir retrouver quelques vers entendus en rêve et qui lui avaient, dit-il, « laissé le sentiment d'une beauté incomparable, comme infi-

Ainsi de toute opération complexe ou délicate que l'on croit effectuer en songe : solution d'un problème d'échecs ou de mots croisés, d'une équation rebelle, d'une difficulté de traduction qui paraissait insurmontable. Elle apporte au joueur, au mathématicien, à l'interprète, une illumination qui le comble. Pourtant la nature et la qualité de celle-ci demeurent en proportion exacte du labeur et de la valeur de celui qu'elle éblouit.

En outre, il ne s'agit que d'une illumination, qu'il reste à transformer en une architecture impeccable de mots, de sons, de formes ou de pensées. Le rêve, qui stupéfie sans pouvoir bâtir, n'y suffit pas.

nie, singulière et impersonnelle. » Mais il se console bientôt, se démontrant à lui-même « que ces beaux vers ne devaient et ne pouvaient être qu'un balbutiement insignifiant, une syllabisation quelconque, *plus* une impression de merveille inouïe ». *Tel quel*, II, p. 114. Coïncidence fortuite, sans portée, entre un bégaiement ridicule et un sentiment d'enchantement qui se trouve composé avec lui de la façon la plus absurde du monde. On ne peut mieux démasquer les faux prestiges du rêve ni plus simplement expliquer comment il émerveille à bon compte.

Telles étaient les réflexions auxquelles je m'étais livré à la suite de mes rêves de romans policiers. Je ne les avais pas écrites, mais j'en avais le projet et je savais quelle serait la ligne générale de mon rapport. Si bien qu'au moment où je rêvais un nouveau roman policier (l'assassinat du correspondant de Daniel Dreyfus à Folkestone), mon commentaire était tout préparé et pouvait prendre place tel quel, dans mon rêve, à la suite de la solution de l'énigme. Ce qui se produisit en effet.



Je sais maintenant qu'en rêve, il est possible d'éprouver une partie de ce rêve d'abord comme réalité, puis d'avoir conscience, sans que le rêve en soit interrompu, que cet épisode n'était qu'un rêve et de le traiter aussitôt en conséquence.

Je consens que le cas n'arrive pas fréquemment. Mais qu'il arrive, qu'il puisse arriver,

UNE TENTATIVE D'ÉGAREMENT

c'est la dernière chance de salut qui soudain se dérobe et me laisse sans recours. Je vois bien qu'à aucun moment de ma vie, je ne pourrai être assuré que je ne rêve pas. Au moment même où je m'efforce d'établir cette proposition, si j'ai confiance en sa vérité, je dois douter si je ne rêve point. Moins heureux que Descartes qui, de son doute, tirait du moins la certitude de son existence, je ne puis tirer du mien une preuve suffisante que je ne rêve pas et que je ne vais pas, dans un instant, m'éveiller.

Juillet 1955 — Mai 1956.

QUESTIONS ANNEXES

Le rêve est le phénomène que nous n'observons que pendant son absence. Le verbe *rêver* n'a presque pas de « présent ». *Je rêve, tu rêves*, ce sont figures de rhétorique, car c'est un éveillé qui parle ou un candidat au réveil.

P. VALÉRY, *Analecta*, LXV.

NATURE DU RÊVE

C'est le sommeil qui confère au rêve sa propriété principale. C'est lui qui permet qu'il se donne et qu'on l'accepte comme une réalité indiscutable. Sans le sommeil, il ne serait qu'une rêverie un peu plus incohérente, un peu plus fantastique. Il resterait fluide et docile, constamment enfanté et nourri par l'imagination, sans doute complaisante et séduite, mais tenant toujours des rênes qu'elle se divertit à laisser flottantes. Avec le sommeil, les images conquièrent l'autonomie. Or il n'est pas pour elles de degré entre l'indépendance et la tyrannie. Dès qu'elles n'obéissent plus, elles fascinent. Elles obtiennent un acquiescement total ou

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

plutôt elles se substituent à la conscience du rêveur. Elles occupent entièrement cette conscience, qui n'est plus rien d'autre qu'elles et qui, par conséquent, n'a plus pouvoir de récuser, ni de modifier, ni de diriger, ni même d'accepter, car ce serait le signe que subsiste un dernier vestige de la dualité abolie. Le sommeil n'est pas seulement l'état physiologique qui permet ou qui amène l'usurpation dont la conscience est victime, il est si inséparable du changement de règne qu'il en paraît parfois le résultat.

Maintes fois, j'ai tenté de m'endormir en guettant l'instant précis de l'entrée dans le sommeil. Naturellement, je n'arrivais qu'à le différer sans profit. D'autres fois, souffrant d'insomnie, j'ai cherché en vain à m'endormir. J'étais agacé par l'impuissance de mes ruses à provoquer cette absence de moi-même, où j'aspirais. Je ne faisais de nouveau qu'en retarder l'échéance. Plus tard, je m'appliquai à créer des images. Il y faut de l'entraînement, mais je suis persuadé que chacun

peut y parvenir sans trop de peine. Les paupières closes, je scrutais l'obscurité et j'y suscitais une image simple : par exemple, un papillon *Apollo* sur un chardon de montagne. A Gèdre, dans les Pyrénées, j'en ai observé souvent. Je m'appliquais à *voir* le corps lourd, annelé et velu, la trompe à demi déroulée, le dessin des ailes blanches, presque diaphanes, la disposition des taches noires et des lunules rouges, la tige de la plante agitée par le vent, les efforts de l'insecte pour ne pas s'envoler, les mouvements réprimés de ses ailes. Le secret de la réussite est de chercher une précision et une netteté sans cesse accrues.

Pendant que je m'y obstine, l'image change : je me trouve assis dans un café en train de discuter avec un inconnu. Si je m'en étonne, il faut que je recommence tout, car je me suis éveillé. Mais si je suis vaincu, si mon étonnement se dissout dans l'image qui l'emporte, c'est le rêve qui déjà se déroule. Le sommeil est venu. Je ne peux rien sur ces images d'une nouvelle et puissante espèce. Je ne suis plus là.

Une telle démarche, où il est visible qu'une sorte rudimentaire d'hypnose joue le rôle principal, ne renseigne guère sur la minute ultime où soudain la conscience capitule et sombre. Il est vain d'ailleurs d'espérer que l'esprit puisse jamais prendre possession de cet instant. Autant vaudrait partir à la recherche des ténèbres une lumière à la main. En revanche les deux phases de l'opération, la création d'images qui bientôt s'émancipent, expliquent remarquablement la nature du rêve. Comme une réalité au delà de toute question, au cœur d'une absence, il règne, fascination pure, sans obstacle ni partage.

A quoi bon chercher ce que charrie le désordre de tels mirages ? Poubelle où fermentent les détritrus mêlés des actes inachevés, des distractions vaines, des craintes sans objet, des caprices d'un instant, comme l'ont pensé Yves Delage et D. H. Lawrence. Langage chiffré, où s'expriment et trouvent une

issue hypocrite des désirs insatisfaits, comme le veulent Freud et ses disciples. Il n'importe. La puissance du rêve, d'où dérivent également ses sortilèges et ses prestiges, est faite de l'indépendance et de l'automatisme des images. Il y a rêve chaque fois que celles-ci existent seules, sinon dans le vide, du moins dans l'éclipse provisoire des diverses facultés qui font le prix de la pensée humaine et qui définissent la vigilance de la conscience alertée : la volonté, le discernement, la capacité d'analyser, d'estimer et de choisir, celle de douter et de refuser, celle d'imaginer enfin.

Car, dans le rêve, quoi qu'on en dise, jusqu'à l'imagination se tait. Elle n'a pas de part au spectacle qui lui est présenté et dont la composition est due à une autre imagination, inconnue, anonyme, hors de portée. Celle-ci ne laisse pas de liberté et n'en possède pas. Elle jaillit d'une source mystérieuse, qui paraît plus profonde et plus intérieure, plus sûre et plus vraie, que les travaux incertains de la patience et de l'hésitation.

De fait, sitôt que nous dormons, notre patience et nos hésitations sont remplacées

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

par la fatalité du rêve ; en outre, le rêve parle en nous un langage dénué de sens, à moins qu'on ne le tienne pour la révélation de nos secrets les plus obscurs, ceux qui restent interdits à notre lucidité et qui dominent notre destin. Aussi, depuis toujours, les hommes croient pouvoir identifier en lui des symboles qui les renseigneraient sur ce qui leur échappe le plus : leur avenir ou les mystères de leur âme. Comme il n'est que l'inexplicable qui soit disponible pour une telle mission, il est naturel qu'on en tire le significatif. Dès qu'une chose passe l'entendement et paraît ne se rattacher à rien, on l'estime prodige et présage. De tout temps, des devins ou des spécialistes patentés, depuis le vieil Artémidore jusqu'aux psychanalystes actuels, ont fourni au chaland des catalogues d'images, qui permettent d'interpréter le texte énigmatique des songes, de telle façon qu'ils livrent en clair l'oracle envoyé par les dieux ou qu'ils se laissent arracher un aveu capital.

Plus gravement, alors que le rêve est pur automatisme et complet esclavage, puisqu'il faut, pour qu'il se produise, que la conscience

aliénée ait abandonné tous ses pouvoirs, il est une tentation constante de saluer en lui le paradis merveilleux d'une liberté affranchie de la moindre limitation. Pareille illusion est inévitable. L'homme est constamment irrité de l'effort et de la discipline qu'il doit consentir pour donner naissance et durée à la plus modeste de ses entreprises. En même temps qu'il peine, il aspire au repos ; quand il se dompte, au laisser-aller ; dès qu'il calcule, à la fantaisie. Construisant à tâtons dans un univers résistant, aux propriétés immuables et exclusives, il pense avec nostalgie à un monde fluide, aérien, sans obstacle ni contradiction. Mais un monde aérien est nécessairement évasif, labile, inconsistant. L'esprit imagine volontiers que la liberté règne, où il n'est ni contrainte ni oppression ni contrôle. La liberté n'existe que là où l'intelligence et le courage parviennent à mordre sur la fatalité. Or, par l'effet d'un périlleux mirage, celle-ci apparaît comme la liberté suprême, parce qu'elle n'exige rien que la démission de la volonté, laquelle exigeait tout. Sans cesse et sous d'innombrables formes, le marché de dupe

est proposé à chacun. Qu'il abandonne sa responsabilité, se lassant d'être intelligent et attentif, et ce sont aussitôt l'éblouissement et l'ivresse, peut-être aussi l'horreur et l'épouvante, mais en tout cas l'apparence de plénitude, de parfaite aisance, d'absolue vérité, qui apparente les uns aux autres tous les états où la conscience est stupéfiée. A l'esprit déchu de sa souveraineté, ils imposent des images tyranniques dont il n'a pas licence de secouer le joug. Par ce biais, ils rappellent à chacun qu'il demeure sans cesse exposé à ce danger dont ils lui font miroiter l'attrait. Le rêve en procure toutes les nuits un exemple bénin, mais qui fournit de l'aliénation une image exacte et familière.

Lui aussi a besoin, pour naître, de l'abdication de la conscience. Sitôt qu'elle a basculé dans un néant quotidien, il s'impose si fort à l'esprit hébété que celui-ci perd le moyen de douter que ce spectacle ne soit la réalité même. Réveillée, revenue de sa défection passagère, la conscience se souvient de ces récents prestiges. L'homme, au moment où il rejette avec dédain la fantasmagorie creuse pour se consacrer aux tâches irritantes

et ingrates où il se fatigue sans joie, ne peut manquer de se demander s'il ne laisse pas le meilleur et le plus vrai de lui-même dans le royaume enchanté. Et c'est alors qu'il donne au mot *rêve* un sens nouveau : celui d'un monde merveilleux, qui lui apporte à la fois le bonheur et l'apaisement. Il y situe un paradis, dont les soucis de la veille semblent le bannir avec cruauté, un éden de fantaisie et de liberté, où il est roi et qui ne le blesse en rien. *Rêve* devient alors l'équivalent de *désir*, plus particulièrement de *désir irréalisable*. Il désigne, non plus l'imagerie nocturne que le dormeur n'a pas pouvoir de modifier, mais le monde idéal que, dans la veille, l'imagination façonne à son gré, sans restriction aucune, en vertu d'une sorte de pouvoir discrétionnaire. Elle le transforme perpétuellement. Elle y introduit toute nouveauté qui la séduit. Elle en chasse toute donnée qui la gêne ou qui lui déplaît. Cet empire est une consolation et une fête. L'esprit se laisse aller à un agréable abandon. Il se complaît à une féerie docile qu'il sait sans doute irréaliste, mais dont il se connaît pour cette raison le démiurge absolu et unique.

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

Cette féerie, sans doute, diffère essentiellement du rêve, impérieux et implacable. Elle s'appareille plutôt à la rêverie, mais la confusion est désormais assurée. Et les psychologues sont, dès le départ, inclinés à démontrer sans trop de peine, à vrai dire, trop aisément, que le rêve est réalisation symbolique, déguisée, de désirs inconscients : cause gagnée d'avance, mais dont le triomphe, à la fin, ne paraît dû qu'à un piège du langage.

II

ARGUMENTS DES PHILOSOPHES

Le débat sur les critères théoriques propres à départager de façon certaine le rêve et la réalité fait, comme on s'en doute, l'objet d'une littérature étendue. Or quand on les examine, les arguments proposés reviennent presque toujours à juger du rêve d'après les caractères de la perception éveillée : cohérence, vraisemblance, continuité. Il n'est pas difficile de préjuger que ces arguments ne sont pas valables absolument. Comme le rêve procure l'illusion convaincante des caractères qu'on lui oppose, il va de soi que recourir à leur autorité équivaut simplement à ne pas prendre le problème en

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

considération ou à accepter, par le détour de quelque raisonnement plus compliqué que certain, la solution imperturbable du sens commun, qui, lui, conclut du moins sans ratiociner.

Le problème reste de fonder cette décision. Il est tout abstrait : je n'ai jamais prétendu qu'il se posât dans la vie. La difficulté qu'il soulève est exclusivement théorique. Elle n'en est que plus agaçante pour les esprits sensibles aux impasses intellectuelles où il semble que la raison vienne buter sans espoir de solution.

Descartes, qui, dans un premier temps, cherche avec obstination toute raison de douter et qui estimerait échouer dans son entreprise s'il en oubliait une, a défini les termes de l'interrogation avec sa netteté ordinaire : « Toutefois j'ai ici à considérer que je suis homme et par conséquent que j'ai coutume de dormir et de me représenter en mes songes les mêmes choses, ou quelquefois de moins vraisemblables, que ces insensés lorsqu'ils veillent. Combien de fois m'est-il arrivé de songer la nuit que j'étais en ce lieu, que j'étais habillé, que j'étais auprès du feu,

quoique je fusse tout nu dedans mon lit ? Il me semble bien à présent que ce n'est point avec des yeux endormis que je regarde ce papier, que cette tête que je remue n'est point assoupie : que c'est avec dessein et de propos délibéré que j'étends cette main, et que je la sens : ce qui arrive dans le sommeil ne semble point si clair ni si distinct que tout ceci. Mais, en y pensant soigneusement, je me ressouviens d'avoir été souvent trompé, lorsque je dormais, par de semblables illusions. Et m'arrêtant sur cette pensée, je vois si manifestement qu'il n'y a point d'indices concluants, ni de marques assez certaines par où l'on puisse distinguer nettement la veille d'avec le sommeil, que j'en suis tout étonné ; et mon étonnement est tel, qu'il est presque capable de me persuader que je dors¹. »

Jean-Paul Sartre s'est heurté dans son livre *L'Imaginaire*² à l'argument de Descartes. Il a entrepris d'en démontrer la vanité de

1. Descartes : Première Méditation, in *Œuvres et Lettres*, Bibl. de la Pléiade, Paris, 1953, p. 268-269.

2. Paris, 2^e édit., 1948, pp. 205-225.

façon péremptoire, c'est-à-dire sans recours aux raisonnements traditionnels, dont il admet très franchement qu'ils ne sont pas décisifs¹. Sa thèse est fondée sur l'opposition

1. Ces arguments, qui reposent sur la cohérence et la continuité, sont ceux que retient Descartes lui-même, une fois que l'existence de Dieu l'a conduit à répudier les exigences du doute méthodique : « Et je dois rejeter tous les doutes de ces jours passés, comme hyperboliques et ridicules, particulièrement cette incertitude si générale touchant le sommeil, que je ne pouvais distinguer de la veille : car à présent j'y rencontre une très notable différence, en ce que notre mémoire ne peut jamais lier et joindre nos songes les uns aux autres et avec toute la suite de notre vie, ainsi qu'elle a de coutume de joindre les choses qui nous arrivent étant éveillés. Et, en effet, si quelqu'un, lorsque je veille, m'apparaissait tout soudain et disparaissait de même, comme font les images que je vois en dormant, en sorte que je ne pusse remarquer ni d'où il viendrait, ni où il irait, ce ne serait pas sans raison que je l'estimerais un spectre ou un fantôme formé dans mon cerveau, et semblable à ceux qui s'y forment quand je dors, plutôt qu'un vrai homme. Mais lorsque j'aperçois des choses dont je connais distinctement et le lieu d'où elles viennent, et celui où elles sont, et le temps auquel elles m'apparaissent, et que, sans aucune interruption, je puis lier le sentiment que j'en ai, avec la suite du reste de ma vie, je suis entiè-

qui sépare l'image et la perception. Il affirme que c'est la conscience seule qui est capable de veiller et de percevoir, de sorte qu'elle peut à tout moment, à condition qu'elle se retourne sur soi, renseigner avec certitude le sujet sur l'état de veille ou de rêve où elle (et par conséquent où il) se trouve. « Il est possible, écrit J.-P. Sartre, que, dans le rêve, je m'imagine que je perçois ; mais ce qui est certain c'est que, lorsque je veille, je ne puis pas douter que je perçoive. Chacun peut essayer de feindre un instant qu'il rêve, que ce livre qu'il lit est un livre rêvé, il verra aussitôt, sans pouvoir en douter, que cette fiction est absurde. Et, à vrai dire, son absurdité n'est pas moindre que celle de la proposition : *Peut-être que je n'existe pas*, propo-

rement assuré que je les aperçois en veillant, et non point dans le sommeil. Et je ne dois en aucune façon douter de la vérité de ces choses-là, si après avoir appelé tous mes sens, ma mémoire et mon entendement pour les examiner, il ne m'est rien rapporté par aucun d'eux, qui ait de la répugnance avec ce qui m'est rapporté par les autres. Car de ce que Dieu n'est point trompeur, il suit nécessairement que je ne suis point en cela trompé. » Descartes, *Sixième Méditation*, Bibl. de la Pléiade, p. 334.

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

sition qui, justement pour Descartes, est véritablement impensable¹. »

Certes, il est contradictoire de penser qu'on n'existe pas en tant qu'être pensant, mais il ne l'est nullement de n'être pas assuré, veillant, qu'on n'est pas en train de rêver. L'idée de Sartre est que la perception entraîne avec elle la certitude qu'elle est perception. Il affirme qu'elle est à elle-même son propre critère. Il précise qu'il en est pour elle comme pour la vérité selon Spinoza. La perception est également *index sui*, tandis que le rêve est comparable à l'erreur qui, selon le même philosophe peut être prise pour la vérité, mais qui se dissipe d'elle-même quand la vérité apparaît².

A supposer toutefois que les rapports de la vérité et de l'erreur soient bien ceux que décrit Spinoza, l'assimilation, si elle est juste, ne prouve nullement ce que Sartre désire en tirer. Elle tendrait plutôt à renforcer le raisonnement de Descartes. Sans doute, dès qu'on est éveillé, le rêve n'est plus perçu

1. *Op. cit.*, pp. 206-7.

2. Pp. 209-210.

comme réalité : il s'évanouit aussitôt et il est en effet impossible de le tenir de bonne foi pour autre chose que pour une fantasmagorie évasive. En ce sens, la veille, la perception de la réalité jouent assurément, en le dissolvant, le rôle que Spinoza attribue à la vérité en face de l'erreur. Mais la question, — faut-il le répéter encore ? — n'est pas d'éviter qu'on prenne le rêve pour la réalité, elle est de découvrir pour quelle raison, quand on veille, on peut s'estimer à bon droit persuadé qu'on ne rêve pas. Or, pendant qu'elle rêvait, la conscience hallucinée du rêveur croyait bien percevoir et veiller, tout comme elle en est persuadée maintenant. Aussi ne peut-elle lever l'hypothèque qu'elle n'est pas de nouveau victime de la même fascination. Parallèlement, il suffit que l'erreur soit capable de se faire prendre pour la vérité, pour que l'esprit ne puisse jamais être assuré que la vérité qui la dissipe n'est pas une autre erreur, qui l'abuse tout autant que la première. Il faut alors dire que le critère de la vérité est dans sa force de dissiper l'erreur, force qu'il conviendrait alors de refuser à l'erreur à l'égard d'une autre

erreur. Cette obligation ne va pas sans difficulté, car chacun se souvient de s'être souvent enthousiasmé pour une seconde erreur, dont la fausse évidence l'illuminait soudain et lui faisait paraître ridicule d'avoir ajouté foi à une première illusion.

Pour la perception, où convient-il de placer l'*index sui* qu'on lui suppose, sinon dans sa capacité de se comparer au rêve et de trouver en cette comparaison la certitude immédiate, invincible, d'une irréfutable prééminence ?

Le malheur est qu'il advienne qu'on se livre en rêve à une telle comparaison et qu'on en tire précisément la certitude qu'on ne rêve pas ou qu'on ne rêve plus. Ainsi de certains rêves que j'ai rapportés dans ce bref essai, justement dans l'intention d'inscrire au crédit du rêve un semblable pouvoir. Je ne suis pas le seul à en avoir éprouvé les effets, ni même à les avoir signalés. Ainsi Marcel Proust écrit dans *Le Côté de Guermantes*¹ :

1. Marcel Proust, *A la recherche du Temps perdu*, Bibl. de la Pléiade, Paris, 1954, t. II, p. 145.

« Avant de m'endormir, je pensais si longtemps que je ne le pourrais que, même endormi, il me restait un peu de pensée¹. Ce n'était qu'une lueur dans la presque obscurité, mais elle suffisait pour faire se refléter dans mon sommeil, d'abord l'idée que je ne pourrais pas dormir, puis reflet de ce reflet, que c'était en dormant que j'avais eu l'idée que je ne dormais pas, puis par une réfraction nouvelle, mon éveil... à un nouveau somme où je voulais raconter à des amis qui étaient entrés dans ma chambre, que, tout à l'heure en dormant, j'avais cru que je ne dormais pas². »

Sans doute, pourrait-on objecter qu'il

1. Pour la nomenclature philosophique, ce mot est, bien entendu, inadéquat. Ce n'est pas de la *pensée* qui reste à l'écrivain, mais une préoccupation qui, amortie et déjà comblée, continue de l'agiter à son insu, indépendante de lui.

2. Je n'ai connu ce texte que récemment. J'avais noté en des termes analogues le même phénomène. « Je ne peux pas dormir, je rêve que je suis dans un lit, ailleurs, et que je ne peux pas dormir. Je me réveille. Je sais maintenant que je dormais. Mais je ne dors plus et réellement désormais ne peux pas dormir. »

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

s'agit d'un état de demi-sommeil, comportant des réveils et des assoupissements successifs. Toutefois, la dernière étape consiste bien en un rêve véritable, où interviennent des personnages, où commence une histoire et auquel l'auteur a l'impression non pas de succomber, mais, comme il dit, de s'éveiller. En effet, dans ce rêve nouveau, il raconte à des visiteurs imaginaires les péripéties par lesquelles il vient de passer et qui l'ont convaincu que, tout à l'heure, dormant, il a rêvé qu'il ne dormait pas. Or, à cet instant, il ne rêve que davantage.

De ce fait, le critère absolu invoqué par J.-P. Sartre paraît des plus fragiles. Lui-même en a conscience. Car il sait qu'il est des rêves où le rêveur s'affirme à lui-même : « Cette fois, je ne rêve pas. » Lui-même a eu l'expérience de tels rêves, où il a rêvé qu'il se donnait pareille assurance. « Il semble, raisonne-t-il alors, que j'aie opéré ici un acte réflexif et que cet acte réflexif ait été trompeur, ce qui mettrait en cause

la valeur même de la réflexion. Mais en réalité, cet acte réflexif n'a pas été réellement effectué : c'est un acte réflexif *imaginaire* opéré par le moi-objet¹, et non par ma propre conscience. Ce *moi*, qui se promène entre les murs de New York, c'est *lui* qui se dit tout à coup : je ne rêve pas. C'est en lui qu'apparaît la certitude d'être réveillé, exactement comme un héros de roman peut se frotter les yeux et déclarer soudain : Est-ce que je rêve ? Non, je ne rêve pas². »

L'analyse de l'auteur tend en effet tout entière à établir l'incompatibilité absolue de la conscience réflexive, celle de la veille — et de la conscience fascinée, entièrement soumise à la fatalité des images, qui est celle du rêve. Pour ma part je souscris sans réserve au développement et je pense, comme J.-P. Sartre, que la réflexion, dans le rêve, est purement imaginaire, c'est-à-dire que le fait

1. J.-P. Sartre désigne ainsi l'image du rêveur, jouant un rôle dans le rêve, pour la distinguer du rêveur lui-même. Cette distinction soulève, selon moi, une difficulté dont la solution n'est nullement acquise. Voir ci-dessous *Le rêveur et le rêvé*.

2. *L'imaginaire*, p. 223.

de s'y demander si l'on ne rêve pas ne garantit à aucun degré que la conscience se le demande en effet. L'interrogation relève du songe, exactement au même titre que l'image la plus saugrenue, et n'a pas plus de valeur qu'elle. Il reste cependant que le songe fait parfaitement croire qu'on s'interroge réellement. Or c'est tout le problème. Je me borne à soutenir qu'il n'existe pas d'opérations intellectuelles, fût-ce la plus complexe et la plus difficile, dont le rêve ne soit capable de procurer l'illusion. Je ne prétends pas qu'il effectue vraiment cette opération, encore moins qu'il s'applique maladroitement à la reproduire, je dis qu'il persuade qu'elle s'accomplit et qu'il a le pouvoir, par sa nature même, de convaincre immédiatement et absolument, sans qu'on en puisse douter une seconde, ou même qu'on pense à le faire, que la démarche invraisemblable a lieu réellement. La ressource est proprement magique, c'est-à-dire hallucinatoire. Elle ne correspond à rien de véritable, sinon à la puissance illimitée de fascination, à l'ascendant irrésistible qui est rigoureusement le seul pouvoir du rêve.

Que cette puissance soit illusoire ne change rien. Il suffit que, dans l'instant, elle réussisse à duper efficacement, pour que, dorénavant, à aucun moment, la conscience demeure fondée à affirmer qu'elle perçoit ou qu'elle ne rêve pas. Dans cet ouvrage, je tentais d'établir que la réflexion sur le rêve conduit à une incertitude ultime, qu'aucun raisonnement ne saurait ébranler. C'est pourquoi il ne m'a pas paru inutile de répondre à une argumentation nouvelle, qui conduit à attribuer à la veille une indiscutable, subite, constitutive, assurance d'être veille. Cette assurance est mensongère.

III

LE RÊVEUR ET LE RÊVÉ

Rêver de soi est la chose la plus banale du monde. Il n'y a guère de rêve où le dormeur ne joue un rôle, où il ne soit le héros de mille captivantes péripéties. En réalité, cependant, il dort bien tranquillement dans son lit et il ne lui arrive rien. Cette duplication de la personnalité pose des problèmes difficiles.

Sans compter que le personnage qui est rêvé et qui est soi peut à son tour rêver (ou être rêvé rêvant) un songe où il joue un

rôle et ainsi de suite à l'infini. La perspicacité orientale n'a pas ignoré ces labyrinthes. Elle s'est plu parfois à user de leurs ressources presque vertigineuses et à multiplier à l'intérieur d'un rêve les jeux de miroirs les plus déroutants, comme on peut s'en rendre compte par le songe cyclique de Pao Yu. Il est raconté au chapitre LVI du chef-d'œuvre de la littérature romanesque chinoise, *Le Rêve du Pavillon rouge*, qui date du milieu du XVIII^e siècle. En voici le texte, tel que je l'ai traduit d'une version espagnole, elle-même traduite d'une traduction en allemand. Tant de mutations n'ont pas été sans styliser quelque peu le récit et sans, pour ainsi dire, le refermer sur lui-même. Cependant elles ne paraissent pas en avoir altéré sensiblement la dialectique. Elles l'ont plutôt portée à son terme, comme chacun s'en rendra compte en se reportant à la traduction littérale du texte chinois, dont je transcris en note la dernière partie.

« Pao Yu rêva qu'il se trouvait dans un jardin identique au sien. « Serait-ce possible, se dit-il, qu'il existe un jardin identique au

mien ? » Quelques servantes s'approchèrent de lui. Pao Yu resta stupéfait : « Quelqu'un a-t-il des servantes à tel point pareilles à Si-Jen, à Ping Eul et à toutes celles de ma maison ? » Une des servantes s'écria : « Voici Pao Yu. Comment est-il venu jusqu'ici ? » Pao Yu pensa qu'on l'avait reconnu. Il s'avança et dit aux servantes : « Je me promenais. Par hasard, je vins ici. Promenons-nous un peu. » Les servantes se mirent à rire : « Quel aveuglement ! Nous t'avons confondu avec Pao Yu, notre maître, mais tu n'es pas aussi séduisant que lui. » C'étaient les servantes d'un autre Pao Yu. « Chères sœurs, leur dit-il, je suis Pao Yu. Quel est votre maître ? » — « C'est Pao Yu, répondirent-elles. Ses parents lui donnèrent ce nom, composé de deux caractères : *Pao* (précieux) et *Yu* (jade), pour que sa vie soit longue et heureuse. Qui es-tu pour usurper ce nom ? » Elles s'éloignèrent en riant.

« Pao Yu était abasourdi : « Jamais je n'ai été aussi mal traité. Pour quelle raison ces filles me détesteraient-elles ? Ya-t-il vraiment un autre Pao Yu ? Il faut que je m'en

assure. » Tourmenté par ces pensées, il se retrouva dans une cour qui lui apparut étrangement familière. Il gravit l'escalier et entra dans la chambre. Il vit un jeune homme allongé. Près du lit, des filles riaient et s'occupaient. Le jeune homme soupirait. Une des servantes dit : « A quoi rêves-tu, Pao Yu ? Es-tu malheureux ? » — « J'ai eu un songe des plus bizarres. J'ai rêvé que j'étais dans un jardin et qu'aucune de vous ne me reconnaissait. Vous m'avez laissé seul. Je vous ai suivies jusqu'à la maison et j'ai découvert là un autre Pao Yu qui dormait dans mon lit. »

« Entendant ce dialogue, Pao Yu ne put se contenir et s'exclama : « J'étais à la recherche d'un Pao Yu, et c'est toi. » Le jeune homme se leva, le prit dans ses bras et s'écria : « Ce n'était pas un rêve, tu es Pao Yu. » Du jardin, une voix appela : « Pao Yu. » Les deux Pao Yu tremblèrent. Le Pao Yu rêvé disparut, l'autre lui disait : « Reviens vite, Pao Yu. » Pao Yu s'éveilla. Sa servante Si-Jen lui demanda : « A quoi rêves-tu, Pao Yu, es-tu malheureux ? » — « J'ai eu un songe des plus bizarres. J'ai

rêvé que j'étais dans un jardin et qu'aucune de vous ne me reconnaissait...¹ »

1. Je crois inutile de reproduire en entier la traduction littérale du texte chinois, où, seul, le dénouement est franchement différent. J'ex-trais le passage litigieux d'une version directe et scrupuleuse, que je dois à l'obligeance de M. Li-Tche-Houa. Il correspond au dernier paragraphe de ma lointaine adaptation, que trois langues séparent du texte primitif. La comparaison ne laisse pas d'être instructive. Elle montre qu'il n'y a pas contresens, mais connivence efficace et achèvement nécessaire : « A ce dernier mot, Pao Yu s'empressa d'intervenir : « C'est à la recherche de Pao Yu que je suis venu ici ; c'est donc toi Pao Yu ? » Celui qui était dans le lit s'empressa de descendre pour saisir la main de ce nouveau venu, et dit en riant : « C'est donc toi Pao Yu ! Serions-nous dans un rêve ? » Pao Yu répondit : « Comment ? un rêve ? Mais c'est la vérité pure ! » Avant qu'il n'ait achevé sa phrase, il vit venir quelqu'un qui annonça : « Le Vénérable Maître réclame Pao Yu. » Effrayés, tous deux furent désemparés ; un des Pao Yu partit, et l'autre se mit à crier : « Pao Yu, reviens vite ! Pao Yu, reviens vite ! » Si-Jen, qui se tenait à côté de lui, l'entendit s'appeler par son nom dans le rêve. Elle s'empressa de l'éveiller en le secouant et lui demanda en riant : « Où est donc Pao Yu ? » A ce moment, Pao Yu, bien qu'éveillé, était encore dans la confusion du sommeil et il dit en montrant du doigt la porte : « Il vient de s'en aller ; il n'est pas

Je laisse toutefois ces spéculations ingénieuses, ramifiées à plaisir et pour le plaisir. Leurs combinaisons, qui tiennent de celles du jeu d'échecs, compliquent le problème sans le rendre, pour la philosophie, plus redoutable que la simple donnée à partir de laquelle une civilisation raffinée s'est divertie à les développer¹. Mais il faut revenir à la

encore loin. » — « Vous êtes ensorcelé par votre rêve, frottez-vous les yeux et regardez attentivement. C'est votre propre image qui se reflète dans le miroir ! » répliqua Si-Jen en riant. »

1. Sur le plan juridique, un autre exemple en est offert par le taoïste Lie-Tseu (*Tch'oung-Hu-Tchenn-King*, III, E) : « Un bûcheron de *Tcheng* qui faisait des fagots, rencontra un chevreuil égaré, qu'il tua et cacha dans un fossé sous des branchages, comptant revenir l'enlever en cachette. N'ayant pu retrouver l'endroit, il crut avoir rêvé, et raconta l'histoire. Un de ses auditeurs, suivant ses indications, trouva le chevreuil et le rapporta chez lui. Le rêve de ce bûcheron était réel, dit-il aux gens de sa maison. Réel pour toi, dirent ceux-ci, puisque c'est toi qui as eu l'objet. — Cependant, la nuit suivante, le bûcheron eut révélation, en songe, que son chevreuil avait été trouvé par un tel, qui le cachait dans sa maison. Y étant allé de grand matin, il découvrit en effet le chevreuil, et accusa un tel par

situation initiale, qui apparaît à des esprits frustes et superstitieux sous un aspect singulièrement plus angoissant. Il ne semble pas que l'homme arrive immédiatement et sans peine à bien saisir la nature de cette image qu'il se représente en rêve et qu'il croit être lui. Ce *moi* fantôme, détaché, errant, il ne le reconnaît pas tout de suite pour une simple apparence qu'il crée, dont il est l'origine et le

devant le chef du village. — Celui-ci dit au bûcheron : Si tu as tué ce chevreuil étant en état de veille, pourquoi as-tu raconté que tu l'as tué en rêve ? Si tu as tué un chevreuil en rêve, ce ne peut pas être ce chevreuil réel. Donc, puisqu'il ne conste pas que tu as tué la bête, je ne puis pas te l'adjuger. Par ailleurs, ton adversaire l'ayant trouvée sur les indications de ton rêve, et toi l'ayant retrouvée par suite d'un autre rêve, partagez-la entre vous deux. — Le jugement du chef de village ayant été porté à la connaissance du prince de *Tcheng*, celui-ci le renvoya à l'examen de son ministre. Le ministre dit : Pour décider de ce qui est rêve et de ce qui n'est pas rêve, et du droit en matière de rêve, *Hoang-ti* et *K'oung-k'iou* sont seuls qualifiés. Comme il n'y a actuellement ni *Hoang-ti* ni *K'oung-k'iou* pour trancher ce litige, je pense qu'il faut s'en tenir à la sentence arbitrale du chef de village. »
L. Wieger, *op. cit.*, pp. 111-113.

support, qui tient de lui seul et pour lui seul son misérable et éphémère semblant de vie et d'indépendance. Ce simulacre, il reste persuadé que c'est encore lui, avec tous ses pouvoirs d'homme éveillé, sinon avec d'autres, surnaturels, plus étendus assurément. Ceux qu'on nomme les primitifs regardent volontiers leur image dans le rêve, au dire des observateurs, pour une sorte de double d'eux-mêmes qui, pendant qu'ils dorment, vit dans un autre univers des aventures compromettantes.

Il s'agit là d'une certitude tenace, qu'on retrouve parfois sous une forme plus élaborée, mais aussi peu convaincante, chez les plus intellectuels, les plus subtils et les plus avertis des civilisés. Ainsi, dans une revue qui paraissait à Paris en 1930¹, un écrivain que j'ai bien connu, dont le sérieux a toujours forcé l'estime et dont le talent fut l'objet de louanges constantes de la part de critiques difficiles, René Daumal, expliquait qu'il se donnait en rêve des rendez-vous avec

1. *Le Grand Jeu*, n°3, Automne 1930, pp. 20-21.

son ami Robert Meyrat pour explorer ensemble d'inimaginables contrées. Il prétendait ainsi qu'ils erraient de concert dans la ville fantôme que Nerval décrit dans *Aurelia*. Il jurait qu'il pouvait confirmer de nombreux détails des visions du poète. Est-il besoin de le dire ? Je ne crois pas une seconde à la réalité de semblables pérégrinations, mais j'ai confiance dans la relative sincérité de l'auteur. Je voudrais tenter d'expliquer comment est possible une illusion, à laquelle il me paraît évident que René Daumal, de toutes ses forces, voulait ajouter foi. La tragédie est qu'il devait se contenter de peu pour l'estimer véridique. Je rappelais à l'instant que semblable conviction est partagée par des collectivités entières. Je souhaite maintenant montrer sur quoi elle repose et de quelle manière on y peut succomber sans même s'en apercevoir, pour peu que le rêve s'y prête. Car elle naît d'une ambiguïté incontestable, qu'il n'est pas toujours facile à la conscience attentive de résoudre immédiatement.

J'en donnerai un exemple. Je rêvais que je me trouvais avec mon frère sur la place déserte d'une ville italienne. Elle était bordée de palais à colonnades. Sur la façade la plus vaste, se détachait, sculptée dans le marbre, les ailes déployées au-dessus de l'échine et la patte étendue ouvrant largement l'évangélique, la bête de profil qui proclamait désormais en vain la puissance abolie de la Sérénissime. Des oiseaux teints de couleurs vives encombraient le sol. Un grave personnage les ramassait et les passait à sa ceinture. Un épervier de grande taille s'y trouvait déjà, qui les déchirait aussi souvent qu'il le pouvait.

Je me souviens d'une de ces victimes, plate, divisée en deux, symétrique comme oiseau de blason, peinte en rose pâle et qui palpitait interminablement sur le sol.

J'ai conscience (mais quel crédit y apporter ?) d'une brève interruption ; puis je me retrouve, toujours avec mon frère, dans le

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

bureau du Ministre de l'Education Nationale, alors M. Berthouin. Nous parlons de l'Italie, que je tiens pour un pays où il se passe d'étranges choses. Je donne pour exemple le féroce collecteur d'oiseaux et, devant l'incrédulité du Ministre, je prends mon frère à témoin. Celui-ci nie : il ne sait rien, il n'a rien vu, il y a des années qu'il n'est pas allé en Italie. Indigné d'une pareille impudence, je m'éveille.

Eveillé, je me moquai tout aussitôt de ma naïveté. Mon frère ne pouvait évidemment pas soupçonner que j'ai rêvé de lui, assistant en Italie à la scène des oiseaux éventrés par le rapace. Il ne pouvait avoir connaissance d'un spectacle qu'il n'a vu que dans mon imagination. J'étais ridicule de lui reprocher de l'ignorer. Je me blâmais de ma sottise, quand je m'aperçus que, contrairement à l'apparence, c'est en ce point que la vraie difficulté commence.

En effet, que dans la réalité, mon frère ignore la scène de mon rêve où il a figuré, voilà qui va de soi. Mais, précisément, la réalité n'est pas en cause. Il s'agit de rêves. Ni dans l'un ni dans l'autre cas, il n'est question d'une personne de chair et d'os, mais d'un pur fantasma, d'une simple émanation de mon esprit. En un sens, il est scandaleux que cette apparition ne sache pas, mieux : qu'elle prétende ne rien savoir, quand moi qui l'anime et de qui dérive tout son peu d'existence, quand moi je sais. Quand je veux dans le rêve faire avouer au fantôme qu'il a vu avec moi l'horrible chasse aux oiseaux, j'en ai bien le droit. Cette image, après tout, n'a pas la moindre indépendance à mon égard. Ce dont se souvient mon imagination, comment l'ignore-t-elle, elle qui n'en est qu'un scintillement éphémère ? On répondra que c'est précisément à cause de sa nature qu'elle ne peut s'en souvenir. Un scintillement précaire n'a pas de mémoire, ni même d'existence : il n'existe qu'à la manière de l'ombre inconsistante projetée au cinéma sur l'écran.

Je l'accorde volontiers. Mais l'objection ne fait que reculer le problème. L'ombre ne peut pas se souvenir : j'y consens. Mais moi, qui lui reproche de nier qu'elle se souvient, il faut bien que je me rappelle. Or elle n'est rien d'autre que moi. Comment donc puis-je en même temps savoir et ne pas savoir ?

Certes, j'ai signalé une courte coupure entre les deux parties de mon rêve et l'on pourra m'opposer qu'il s'agit de deux rêves et non d'un seul. Il n'en reste pas moins que le second continue le premier et s'y réfère explicitement, de sorte que l'impression de rupture dont j'ai fait mention, correspond à un de ces changements à vue qui sont fréquents dans les rêves, plutôt qu'à un réveil suivi de la reprise d'un rêve antérieur miraculeusement relayé. Mais enfin, même si l'on admet qu'il s'agit de deux rêves indépendants, l'obstacle n'en est pas trop diminué. Car il subsiste toujours, au sein d'une même

conscience, une part qui sait et l'autre qui ignore.

J.-P. Sartre a posé le problème à propos d'un rêve qu'il raconte dans *L'Imaginaire*. Et là, sans conteste, il n'y en a qu'un seul, continu, indivisible :

« J'étais poursuivi par un faux monnayeur. Je me réfugiais dans une chambre blindée, mais il commençait, de l'autre côté du mur, à en faire fondre le blindage avec un chalumeau oxhydrique. Or, je *me* voyais d'une part, transi dans la chambre et attendant — en me croyant en sûreté — et d'autre part, je le voyais de l'autre côté du mur en train de faire son travail de forage. Je savais donc ce qui allait arriver à l'objet-moi, qui l'ignorait encore et cependant l'épaisseur de la muraille qui séparait le faux monnayeur de l'objet-moi était une distance absolue, orientée de lui à l'objet-moi. Et puis, tout d'un coup, au moment où le faux monnayeur allait achever son travail, l'objet-

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

moi *a su* qu'il allait percer la muraille, c'est-à-dire que je l'ai soudain imaginé comme le sachant, sans me préoccuper d'ailleurs de justifier cette nouvelle connaissance, et l'objet-moi s'est enfui juste à temps par la fenêtre ¹. »

Sartre en conclut que le moi du rêve, celui qu'il appelle l'objet-moi, n'est qu'une image comme les autres. Le dormeur ne se met pas à sa place, il ne l'habite pas. Il se la représente seulement et demeure pour elle un créateur parfois lointain et indifférent. Il ne lui transmet pas toujours ni nécessairement les informations dont il dispose et il peut frémir de voir ce fantôme qui le représente et auquel il s'identifie pour une part, s'avancer imprudemment vers un danger qui le guette. Il le suit comme un spectateur regarde au théâtre le héros s'approcher machinalement du rideau fatal derrière lequel est dissimulé l'assassin.

1. P. 222.

Ainsi toute image de rêve est vide. A tout moment, elle ne sait ni ne fait rien par elle-même. Aucune conscience, ni délégation de conscience n'y est associée ni ne l'habite. Elle demeure un spectacle, un scintillement fugitif, disais-je, qui apparaît et disparaît sans transition ni raison. Dans le rêve que j'ai rapporté tout à l'heure, j'ai projeté une image de mon frère ignorant l'épisode précédent et ma propre image s'en souvenant, mais il est bien clair que ni l'une ni l'autre de ces images n'avaient la moindre capacité de percevoir, de se souvenir ou d'oublier. Il est même absurde de le penser. Mais quand nous rêvons de nous-mêmes, nous attribuons à notre image dans le rêve notre propre continuité. Nous nous laissons aller à l'illusion que, tout comme nous, elle perçoit, réfléchit et se souvient, ou encore que nous percevons, réfléchissons et nous souvenons par son entremise. Dans le rêve, la confusion est naturelle, inévitable, primitive. D'ailleurs, même éveillés, nous avons du mal à nous distinguer tout à fait de cette image qui nous représentait. Nous ne gardons pas assez pré-

sent à l'esprit le fait qu'elle n'était pas nous, mais seulement une image de nous, reflet démuné de tout pouvoir et d'autonomie. C'est là, je suppose, l'origine de la folle, mais persistante croyance à un univers commun des rêves, où les doubles des dormeurs vivraient leurs aventures et où ils pourraient au besoin se rejoindre. De ces images, on fait des êtres. Le rêveur prête son existence à son simulacre : dès lors, il faut bien que celui-ci vive quelque part et de quelque façon.

Je comprends sans peine qu'une anarchie d'images naisse de la démission de ma conscience ou qu'elle en accompagne le naufrage. Mais je ne vois pas d'où ces images tirent leur cohérence relative, ni comment elles s'ordonnent en romans extravagants sans doute, mais auxquels ne manque pas la continuité. Quel est l'ordonnateur du spectacle ? Ce n'est pas ma conscience, puisque c'est précisément son éclipse qui permet aux images d'affluer. Qui m'expliquera qu'elles

ne se présentent pas alors dans un parfait désordre ? qu'elles s'organisent en histoires à péripéties bien liées ? Aucune hypothèse ne me satisfait pleinement. Et je ne puis consentir que ces images, à qui je refuse toute qualité, gardent en elles comme une vertu, fût-ce une inertie, de s'assembler intelligiblement.

IV

RHÉTORIQUE DU RÊVE

Tout [dans mon rêve] devint confus et incohérent, sans doute parce que je devais avoir des éclairs de conscience.

AMBROSE BIERCE

Le secret du ravin de Macarger.

Néanmoins, tout lui paraissait simple et naturel, comme toujours en rêve, car, au Pays des Songes, il n'est pas de surprise et la raison abdique son empire.

AMBROSE BIERCE

La mort de Halpin Frayser.

L'imagination est déjà vaincue au moment où elle crée l'ennemi. Le résultat du combat en est aussi la cause.

AMBROSE BIERCE

La mort de Halpin Frayser.

Il y a presque contradiction entre la littérature et le rêve, car écrire et lire supposent également que l'esprit demeure vigilant. C'est pourquoi le rêve est demeuré si longtemps, dans les livres, une sorte d'accessoire

ou d'artifice, de procédé d'exposition ou d'avertissement surnaturel. Dans la Bible, le songe du Pharaon, ceux de son panetier et de son échanson, ceux de Nabuchodonosor (*Genèse*, XL-XLI, *Daniel*, II-IV); dans Eschyle, celui d'Atossa (*Les Perses*, vers 176-214); dans Racine, celui d'Athalie (*Athalie*, acte II, scène v), sont des énigmes qui préfigurent la destinée des héros et dont de sagaces interprètes devinent la signification cachée. Partout, l'accent semble mis sur le caractère prémonitoire du message. Seule la perspicacité chinoise semble avoir nourri d'autres ambitions, plus déconcertantes, moins candides. Je n'en veux pour exemples que l'argument de Tchoang-Tseu¹ et le rêve de Pao Yu². Chez Macrobe, avec le *Songe de Scipion*, et continuellement chez Jean-Paul, le rêve apparaît comme un simple recours rhétorique, dont l'auteur se sert pour accréditer une révélation ou pour lui conférer un surcroît de solennité.

Cependant, à partir du Romantisme alle-

1. Voir ci-dessus, p. 50.

2. Voir ci-dessus, pp. 115-118.

mand, le problème est posé. Certes, pour Jean-Paul en particulier, le rêve demeure un moyen d'expression ou devient un genre littéraire. Mais l'écrivain, non content d'user avec complaisance de cet ancien recours, ne consacre pas moins de trois traités théoriques à la question du rêve¹. Il y développe l'idée d'une affinité fondamentale entre le rêve et la poésie. Il définit même le songe comme une poésie involontaire. Dans le même temps, Novalis soutient avec force que la poésie est la seule vérité et qu'elle se reconnaît à son éloignement du réel. Hoffmann, Lichtenberg, Herder, Ch. Ph. Moritz, Schopenhauer manifestent des préoccupations analogues. Tous semblent tentés d'admettre les théories énoncées en 1814 par G. H. von Schubert dans sa *Symbolique du Rêve* : rêve et poésie sont des faibles échos de la langue primordiale que l'homme, depuis la Chute, ne sait plus entendre. Mais les songes, ourdis en lui par un poète intérieur, lui remémorent

1. En 1795 : *Sur la Magie naturelle de l'Imagination* ; en 1798 : *Sur le Rêve* ; en 1813 : *Coup d'Œil sur le Monde des Rêves*.

du moins une algèbre sublime dont les combinaisons révélatrices lui donnent l'idée du savoir perdu ¹.

Il faut l'avouer : le lien reste faible entre la doctrine et la pratique. Les songes que Jean-Paul introduit si fréquemment dans ses œuvres sont aussi peu des rêves véritables que les allégories de Platon sont de vrais mythes. Il ne s'agit que de compositions utiles au déroulement de l'intrigue ou destinées à rendre plus saisissant ou plus dramatique quelque enseignement qui semblerait trop rébarbatif sans ce vêtement majestueux. C'est seulement après Freud que le rêve est introduit dans la littérature avec sa qualité propre et comme une espèce de témoignage irremplaçable. Certains écrivains se souviennent alors que les Romantiques allemands lui avaient reconnu une valeur poétique capitale. Ils publient leurs rêves à l'état brut, notés au réveil tels qu'ils en ont conservé le souvenir, en principe avec le seul souci de rester fidèles

1. Voir la substantielle introduction d'Albert Béguin au *Choix des Rêves* de Jean-Paul, Paris, 1931, particulièrement aux pages 33-34, d'où j'extrais ces précisions.

à la poésie qui s'y manifeste. Le rêve est promu à la fois document et source d'inspiration.

Mais ici commence une équivoque étrange et instructive. Les auteurs qui notent ainsi leurs songes s'adonnent à cette occupation nouvelle parce qu'ils voient dans les rêves le principe même de la poésie et parce qu'ils conçoivent celle-ci comme un démenti perpétuel à la réalité et à la logique. Le malheur est qu'ils oublient que le propre du rêve est au contraire de se substituer au réel et de donner l'impression de la nécessité. Ils apprécient les rêves dans la mesure où ils sont fantastiques et incohérents, c'est-à-dire dans la mesure où ils s'éloignent des normes de la perception ordinaire, qui sont toutes de cohérence et de stabilité. On peut penser qu'un tel parti-pris constitue, en tout état de cause, le procédé le moins capable de provoquer l'illusion du rêve et d'en reproduire artificiellement les pouvoirs. Il vaut la peine d'examiner la question de plus près.



Pour ma part, je ne crois nullement que le fantastique, l'incohérence ou l'absurdité soient de loin les signes qui caractérisent éminemment le rêve. Selon moi, son originalité essentielle réside bien plutôt dans l'indépendance, l'automatisme des images, qui supposent à leur tour la démission de la conscience. Ce bref traité a l'ambition de démontrer que le rêve est susceptible de donner l'illusion de toutes les opérations de l'esprit, y compris des plus organisées, des plus rigoureuses, des plus complexes. Je dis l'illusion, car rien en l'homme n'est capable, quand sa conscience est assoupie, de conduire réellement ces opérations. Mais justement le fait que ses facultés critiques sont momentanément abolies, le prive de toute défense possible : il est aussitôt destiné à devenir la victime des leurres les plus grossiers. Cette situation, on l'a vu, définit la puissance illimitée du rêve, qui contraint le dormeur à le

tenir pour vrai, plus parfois qu'il ne tient pour véritable la réalité, quand il veille. Car, lorsqu'il veille, il dispose de nombreux moyens de rectifier les apparences trompeuses. Sans compter qu'il reste à l'homme éveillé, s'il veut s'abstraire du monde, la ressource de fermer les yeux, alors que le rêveur n'a pas celle de les ouvrir pour échapper à l'envoûtement qui le tient.

Certes, le rêve est volontiers incohérent et fantastique. C'est sans doute ce qui, au premier abord, frappe le plus en lui, mais il demeure beaucoup plus saisissant, que, quelles qu'en soient les inconséquences, les contradictions, les impossibilités, elles ne paraissent jamais telles au rêveur, qui les accepte comme allant de soi. Elles présentent pour lui l'épaisseur, la solidité, le caractère naturel et incontestable de la réalité de tous les jours. D'où l'erreur des écrivains qui, enthousiastes du rêve à cause précisément de son aspect fantastique et incohérent, ont entrepris de raconter les leurs dans une rubrique spéciale de la *Révolution surréaliste*. Ils en forçaient à plaisir le merveilleux. Comme leur doctrine leur commandait

d'une part d'identifier le rêve et la fantaisie la plus débridée, d'autre part d'opposer le plus possible le rêve à la logique et à la réalité, leurs récits sont assurément propres à déconcerter, mais ils ne donnent nullement l'impression d'être des rêves, précisément parce qu'ils écartent de parti pris la vraisemblance et qu'ils prennent soin de le souligner par toutes sortes d'adjectifs appropriés. C'est agir à contre-sens, car le rêve donne, quant à lui, une impression irrécusable d'évidence et de réalité.

En outre, il s'agissait de courts comptes rendus d'une vingtaine de lignes. Il me semble à l'inverse que seul un long récit peut réussir à donner l'impression de la réalité, notamment en accumulant des détails bien liés qui peu à peu recréent un monde. C'est de cette façon que les romans de Kafka parviennent à restituer si exactement l'atmosphère du rêve : ils commencent par un événement insolite, qui dépayse d'un coup, mais présenté avec tant d'aplomb et comme si indiscutable que la possibilité d'en douter n'est pas laissée au lecteur. Alors suivent des descriptions d'un minutieux réalisme. Elles

sont à dessein encombrées d'une multitude d'indications concrètes et comme microscopiques, destinées à exagérer le relief et la netteté du décor, le plus souvent banal et familier, où se meuvent les personnages. Car l'univers du rêve, contrairement à l'opinion commune, n'est ni flou, ni confus. Il est dur et tranché. S'il fallait établir une différence, je dirais même qu'il apparaît légèrement plus intense que l'univers réel. La vision y est toujours parfaitement distincte, sans obstacle ni voile, sans myopie, ni défaut d'accommodation, ni imperfections d'aucune sorte, puisque ce ne sont pas les yeux qui perçoivent.

Le monde, d'autre part, qui se donne à voir de façon pour ainsi dire si agressive, à tout le moins si impeccable, est un monde auquel ne paraît manquer aucune des caractéristiques du monde vrai. Il semble comporter une présence illimitée de détails virtuellement perceptibles. L'imagination renoncerait vite à les inventer en si grand nombre. Plus exactement, elle devrait, dès le principe, déclarer forfait devant une tâche qui dépasse manifestement ses moyens. En

effet, une description, si détaillée qu'on la suppose, tient en un nombre fini d'éléments, alors que la réalité en procure d'emblée une décourageante foison, que l'examen multiplie à mesure qu'il insiste, s'approche et approfondit. C'est pourquoi un récit où l'auteur veut donner l'impression du rêve, ne saurait consister en quelques croquis squelettiques, encore moins en une esquisse sommaire. Il doit être surabondant et, sinon inépuisable, du moins comme épuisant. Aussi, dans le *Procès* ou dans le *Château*, les descriptions sont-elles aussi fournies que possible et presque lassantes. Le problème est en quelque sorte de persuader le lecteur qui voudrait demander des précisions supplémentaires qu'il se fatiguera plus vite d'en réclamer que le narrateur d'en fournir.

Une troisième condition est qu'il ne convient en aucun cas d'annoncer au lecteur qu'il s'agit d'un rêve : tout serait perdu s'il en était averti. Il importe cependant d'introduire l'insolite. Sans une telle intrusion, le lecteur n'aurait pas le moyen de s'apercevoir qu'il ne s'agit pas d'un récit qui, comme la plupart, raconte des aventures

présentées comme réelles. Il faut un insolite qui apparaisse en même temps nécessaire, une stupéfaction initiale qui fasse que rien ensuite ne soit capable d'étonner, qui déclenche sur-le-champ un inéluctable automatisme. Si l'auteur veut donner l'impres-
sion du rêve, la première condition est que, dans son récit, le surprenant cesse de sur-
prendre.

Dès lors, les péripéties de l'action ont beau défier la vraisemblance, leur déroulement mécanique paraît répondre à une nécessité absolue, à laquelle d'ailleurs il n'est pas fait allusion. La fatalité en demeure dans l'ombre et elle n'est jamais connue que par ses effets, de sorte que le lecteur n'a pas d'autre recours que de les accepter sans discussion, comme il fait précisément les épisodes de ses rêves. Ceux-ci, de leur côté, se succèdent sans qu'il y ait part et sans qu'il puisse en saisir la raison, mais aussi sans qu'il s'en émeuve et sans qu'il trouve dans une incohérence qui lui échappe, le moindre motif de soupçonner leur nature.

Kafka n'est pas seulement admirable parce qu'il a résolu le problème littéraire du rêve,

mais pour avoir d'abord compris comment il se posait. Il a vu que la difficulté ne consistait nullement à mettre en relief l'étrangeté des songes, mais au contraire à la faire accepter, à l'imposer comme irrécusable et inévitable absolument. En outre, il a compris qu'il est essentiel que le narrateur s'interdise le moindre commentaire, et jusqu'à l'épithète la plus anodine qui trahirait quelque jugement, car le jugement comme le doute est inaccessible au rêveur.

L'artiste qui se propose d'imiter les pouvoirs du songe, c'est-à-dire qui vise à placer le lecteur dans la situation d'halluciné où il se trouve quand il rêve, ou du moins à lui rappeler celle-ci de façon assez persuasive, doit donc tout d'abord provoquer en sa victime bienveillante un état d'acquiescement inconditionnel. Ce serait pour un tel écrivain une maladresse insigne, sinon le piège capital, qu'entreprendre de souligner à plaisir, indiscreètement, celles des conséquences facultatives, et pour ainsi dire occasionnelles, de cette paralysie de la volonté et de la réflexion. Car elles sont propres à rebuter le plus un esprit qui, malgré tout, demeure dans l'état

inverse et dont, par conséquent, la crédulité n'est ni instantanée ni totale. Aussi est-il indispensable d'éviter une démonstration systématique de disparate, de merveilleux ou d'absurdité. L'insolite est obligatoire, car il faut que le lecteur sache qu'il s'agit d'un rêve, mais ce ne doit jamais être aux dépens de l'impression de réalité, de cohérence sans fissure, d'entraînement comme magnétique, qui seule peut lui en restituer l'atmosphère.

Au réveil, le rêve apparaît enfin comme un langage chiffré. Il propose une énigme sans signification, mais constituée de telle sorte que l'intelligence, inquiétée, doit pouvoir lui en prêter une ou plusieurs. Le rêve se présente comme déroutant et inexplicable : c'est assez pour le destiner à faire fonction d'oracle. Les récits de Kafka apparaissent ainsi comme des paraboles ou des mythes, dont le sens reste caché et incertain. Dans leur ambiguïté, assurément calculée avec soin, je ne discute pas que l'auteur n'ait désiré enfermer une théologie fort élaborée.

Leur aspect de cryptogramme, à lui seul, n'en aboutit pas moins à renforcer l'impression de rêve que l'écrivain s'est appliqué à provoquer.

Il faut toutefois remarquer que c'est seulement une fois terminé et considéré rétrospectivement dans son ensemble, que le récit fait pressentir qu'il dissimule un message qu'il s'agit désormais de déchiffrer. Cette ultime suggestion est précisément celle que le rêve inspire à la conscience qui vient de s'éveiller. L'esprit est encore sous l'influence de la fantasmagorie qu'il croyait véritable il n'y a qu'un instant et dont il s'aperçoit maintenant qu'elle ne fut qu'un tumulte de simulacres. Il est tenté de s'interroger sur sa signification. Au vrai, il n'a rien d'autre à faire, car l'homme se résigne rarement à constater que quelque chose lui arrive en vain ou ne veuille rien dire. De la même manière, le livre refermé, le lecteur revient sur les étranges labyrinthes du *Procès* et du *Château*. Il s'efforce d'en pénétrer le sens.

Le charme a cessé de jouer : il faut comprendre. Sitôt que le rêveur est réveillé, l'ingéniosité entre en jeu, et le goût inlassable de la conjecture.

La difficulté n'est pas d'obtenir ce retour à la réflexion. Il est presque inévitable, après chaque lecture, le livre refermé, ou au théâtre, après chaque représentation, quand le lecteur ou le spectateur se voient rendus à eux-mêmes, après avoir accepté de suivre les histoires inventées par une imagination étrangère pour séduire la leur. La lecture et le spectacle s'apparentent très lointainement au rêve. Ce sont des démissions mineures qui reposent sur la convention. Elles n'impliquent de la part de la conscience qu'une abdication volontaire et limitée. L'esprit demeure libre de rompre le pacte à tout moment ; il conserve ses pouvoirs intacts et comme en réserve. Au contraire, dans le rêve, le désistement de la conscience est total et sans tempérament. Il n'y est pas possible de fermer le livre ou de quitter la salle. Il n'y est pas non plus possible de ménager au fond de soi une sorte d'instance seconde d'où l'on considère, avec

un certain recul et non sans disposition critique toujours prompte à renaître, les épisodes d'une action extérieure. A l'opposé, il demeure présent à l'esprit de chaque lecteur qu'il est en train de lire un livre, qu'il le tient dans ses mains et qu'il faut bien qu'il en tourne les pages. De même, chaque spectateur se souvient qu'assis dans un fauteuil, il regarde une scène ou un écran vivement éclairés, où les acteurs jouent les personnages d'une histoire fictive. Il n'y a pas d'aliénation véritable : l'esprit ne s'abandonne que dans une mesure infime, si on compare cet acquiescement de complaisance à la grande plongée du rêve.

Un récit destiné à procurer tant soit peu l'impression de celui-ci, doit ainsi réunir de tout autres vertus que les qualités qui sont requises pour peindre avec exactitude le monde de la veille. On peut maintenant énumérer les plus apparentes de ces obligations nouvelles : une entrée péremptoire dans l'insolite, comme dans le seul univers possible ; puis un déroulement mécanique des épisodes, sans la moindre épithète comme *étonnant*, *mystérieux* ou *incompréhensible*,

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

qui viendrait faire ressortir la bizarrerie des êtres, des choses ou des événements ; tout, à l'inverse, présenté comme allant de soi, et nécessaire, et inévitable ; aucune mention non plus de soudaineté, d'incohérence, de métamorphose ou de contradiction, car ce sont là jugements, non de rêveur, mais d'homme éveillé se souvenant de son rêve ; un foisonnement de détails précis et irréfutables jusque dans leur arbitraire même, — de ceux qui semblent vrais à cause de leur invraisemblance et dont le lecteur assure qu'on ne saurait les inventer alors qu'ils ont été spécialement inventés pour lui donner cette impression ; un ensemble, enfin, qui se prête visiblement à l'exégèse et qu'on croit deviner l'allégorie incertaine, polyvalente, de secrets insaisissables et importants.

Dans une rhétorique complète, ces quelques traits pourraient constituer les premiers préceptes d'un chapitre encore inédit : celui où prendrait conseil, pour éviter les pièges et pour réussir dans ses entreprises, un *auteur*

QUESTIONS ANNEXES

de rêves encore novice. Par *auteur de rêves*, je n'entends pas l'écrivain qui se soucierait de raconter les siens : ce serait un peu comme de réduire la musique à la reproduction du chant du rossignol ou de quelque autre bruit de la nature. Je désigne plutôt par cette expression celui qui aurait dessein de créer une œuvre telle que le lecteur, en la lisant, croie qu'il rêve. Je me trompe : telle que le lecteur, pendant qu'il la lit, croie d'abord à la réalité fictive de ce qu'elle décrit, se trouve pris par sa réalité romanesque, c'est-à-dire croie avoir affaire à un roman ordinaire, qui s'efforce seulement de donner l'illusion de la réalité ; et telle qu'ensuite, après l'avoir lue et sur le point de refermer le livre, il comprenne qu'il ne pouvait s'agir que du récit d'un rêve, qu'il a pris d'abord, précisément comme il arrive dans le rêve, pour un enchaînement d'aventures vécues.

ÉPILOGUE

ÉPILOGUE

Je me demande à quelles étranges raisons j'ai obéi en entreprenant cette étude sur le rêve. Je ne crois pas que les songes soient prémonitoires, ni qu'ils donnent accès à un monde merveilleux, ni qu'ils renferment ou trahissent des secrets graves et indiscutables. Je n'apprécie guère leurs prétendues vertus poétiques. Enfin, le moins que je puisse dire est que j'estime dérisoire la consolation qu'on prétend qu'ils apportent. Je n'aperçois aucun motif qui ait pu me pousser à plaider une cause que je ne vois pas exalter sans impatience. Cependant, je n'en viens pas moins de mettre un étrange acharnement à fonder en droit l'incertitude que les rêves

projettent sur la réalité. Je me suis obstiné à démontrer qu'il n'existe pas de critère infailible qui permettrait à qui que ce fût, d'être, à quelque moment que ce soit, légitimement assuré qu'il n'est pas en train de rêver.

Pourtant, je ne suis pas plus embarrassé que les autres pour distinguer le songe et la réalité. Je n'ignore d'ailleurs pas que, dans la pratique, la discrimination ne fait difficulté pour personne. Mieux encore, il ne semble pas que beaucoup de malades mentaux confondent jamais leurs rêves avec leur vie éveillée : ce sont plutôt leurs rêveries, c'est-à-dire ce qu'ils imaginent de leur propre chef, qui les envahit et qui les obsède. En sorte que les questions que je me suis posées me paraissent soudain ne présenter qu'un intérêt conventionnel, purement rhétorique, précisément celui qui provoque volontiers ma méfiance à l'égard de nombre de textes des philosophes, où j'aime à dénoncer une logomachie laborieuse, qui crée de toutes pièces ses problèmes.

Je doute si je ne me suis pas à mon tour créé un problème qui n'existe que pour moi

ÉPILOGUE

et qui, même pour moi, demeure une sorte de manipulation sans conséquence de concepts que j'aventure, par jeu, en des combinaisons superflues. Certes, il reste les raisonnements de Tchoang-tseu, de Descartes, de Pascal. Ils garantissent que la question qui m'a retenu, n'est pas tout à fait arbitraire, qu'elle a préoccupé, par delà les différences de latitude et de civilisation, des esprits qui comptent parmi les plus aigus et les plus libres de tous les temps. Pour eux, toutefois, elle n'a constitué qu'un obstacle second, un moment sans grande importance d'une démarche intellectuelle occupée d'un autre objet. Elle ne leur a souvent procuré qu'un argument polémique et accessoire. Elle jouait un rôle subalterne dans une doctrine plus ample. Isolée, traitée pour elle-même, cette difficulté, toute réelle et délicate qu'elle est, méritait-elle de retenir l'attention ?

A la réflexion pourtant, il me paraît que, même poussant à bout des soupçons vains,

je n'ai pas pu faire œuvre entièrement vaine. Toute analyse reconnue rigoureuse demeure acquise. Ceux qui s'intéressent aux problèmes dont elle traite, ne peuvent négliger d'en tenir compte. En outre, serait-elle entièrement erronée, cette étude n'en vient pas moins combler pour moi une lacune dans la série des recherches que je me suis hasardé à entreprendre. Elle m'aide à en découvrir la cohérence souterraine. Sans en avoir bien conscience au départ, en formant le dessein de l'écrire, il me semble que j'ai cédé à un souci personnel constant, presque exclusif, invincible. Mais comme il était appliqué à des objets trop disparates, je n'en avais pas assez distingué jusqu'à présent la permanence essentielle. Je veux parler d'un attrait ininterrompu pour les forces d'instinct et de vertige, du goût d'en définir la nature, d'en démontrer autant que possible la sorcellerie, d'en apprécier exactement les pouvoirs, de la décision, enfin, de maintenir sur eux, contre eux, la primauté de l'intelligence et de la volonté, parce que, de ces facultés seules, surgit pour l'homme une chance de liberté et de création.

ÉPILOGUE

Le nombre des curiosités dont témoignent mes différents ouvrages, n'est pas sans m'inquiéter. Si j'essaie de leur découvrir un dénominateur commun, je n'en trouve pas d'autre que cette attitude persévérante.

L'homme n'entreprend rien avec succès, s'il ne se résoud pas à discipliner son effort. Or toute discipline signifie labeur, privations, sacrifices. Elle impose des activités pénibles et embarrassées, lesquelles ne produisent jamais que des résultats limités, incertains, contestables, mais qui durent. Afin de compenser ces contraintes subies à contre-cœur, prend alors naissance le rêve d'une alchimie, d'un secret perdu, qui procurerait en un instant et sans peine on ne sait quelle éblouissante splendeur, capable de combler le désir le plus fou. Il n'y aurait qu'à se laisser aller : tout deviendrait aisé, infaillible, miraculeux.

D'où la tentation de s'en remettre aux forces d'ivresse, d'extase et de délire, de possession et de vertige, en un mot à chaque automatisme qui prend étrangement alors figure de liberté suprême, quand il n'est qu'esclavage absolu. En effet, la vertu de ces

aliénations n'est qu'illusoire : issues de la fascination de la conscience et de la paralysie de la volonté, elles n'incarnent jamais que la revanche et l'empire de l'abîme originel.



Chaque conquête de l'homme demeure insignifiante, si elle ne marque pas une étape sur une voie difficile et ingrate. En outre, aucun signe assuré (je veux dire qui ne relève pas d'une hiérarchie établie par l'homme lui-même et qu'il reste, par conséquent, toujours libre de contester), ne lui garantit que cette étape représente un progrès véritable. C'est peut-être un mirage, peut-être un faux pas. Aussi, à chaque instant, l'homme ne peut-il empêcher qu'il ne s'interroge et que l'anxiété ne le saisisse. Il s'acharne à greffer sur les lois rapides et simples, toujours expéditives et sans appel, qui régissent la nature, un enchevêtrement inextricable de stratagèmes fragiles. Ces

ÉPILOGUE

ruses, souvent sordides, en tempèrent sans doute l'aveugle brutalité, mais elles engagent sans cesse leur inventeur plus avant dans une aventure entièrement hasardeuse. Il craint alors de s'être fourvoyé. Plus il va, et plus il doute. Il se tourmente et bientôt se révolte, dans la mesure du moins où il réfléchit sur les fondements de l'entreprise qui définit désormais le destin de son espèce. Il ressent une envie accrue de dévaster plutôt que de construire. La fatigue se compose avec l'irritation. Comme pour le décourager de l'œuvre de civilisation et des tâches desséchantes où il s'exténue et s'obstine sans en reconnaître toujours le vrai sens, les forces de frénésie déploient devant l'homme un écran de pureté, d'authenticité, de véridique violence. Sans doute, l'image séductrice ne trompe pas sur la nature généreuse de ces fureurs sans frein ni discipline, mais elle en dissimule les tares irrémédiables : la monotonie, la fixité, une indigence fondamentale qui ne laisse place à aucune rédemption.

Ainsi abusé, plus il est éloigné des sources originelles de son énergie et plus l'homme se

persuade aisément que la barbarie retrouvée l'affranchirait de toute absurde convention, de tout préjugé maléfique qu'il se fait, contre sa conviction profonde, un devoir de respecter lui-même et d'imposer aux autres.

Je connais pour ma part et continue d'éprouver le prestige d'un tel mirage. Je ne crois pas qu'on puisse échapper à sa muette éloquence. Sous quelque forme qu'il se soit présenté, il m'a d'abord trouvé confiant, sinon crédule. Souvent, il m'a convaincu et j'y ai succombé par entraînement naturel, plus de fois sans doute qu'il n'est permis à la lucidité de céder à un entraînement par complaisance, par curiosité ou par remords. Ensuite, comme tout mirage quand on l'approche et qu'on s'efforce de le saisir, il s'est révélé dans son inconsistance et dans son mensonge de mirage. Je me suis persuadé que la séduction toujours vivace et renaissante qui émane de ses puissances primitives, n'est rien que le revers des efforts contre nature qu'on tente pour échapper à leur tyrannie.

ÉPILOGUE



La nature, en effet, se confond avec les forces d'abîme. Il n'est de valeur que dans la lente édification d'instances et de conventions assez puissantes pour permettre de la dominer et pour hâter l'avènement d'autres lois. Mais tout reste issu de l'immense réservoir, de la Terre de Saturne, de l'antique et redoutable fertilité. Par bonheur la source millénaire des énergies engendre aussi la plus retorse d'entre elles, la volonté d'administration destinée à discipliner leur prodigalité paresseuse. La plus subtile entreprise humaine doit à une opulence aveugle à la fois la matière dont elle est faite et l'obstination qui permet de la mener à bien.

Il m'est arrivé de porter de sévères condamnations contre les délires, les fascinations et les automatismes. Je n'ai cessé d'y apercevoir autant de démissions des facultés d'indépendance et de délibération qui font la grandeur propre de l'homme. Mais je me

suis gardé de les condamner à la légère. J'ai tenté d'en proposer une description équitable et exacte. J'ai examiné les grâces somnambules avec avidité et sympathie, peut-être avec un secret sentiment de connivence, mais sans consentir à capituler devant elles. J'ai reconnu qu'il n'était rien de vigoureux ou de conquérant qui pût prendre racine et prospérer sans leur intercession. Si j'ai refusé d'être dupe de leurs prestiges, j'ai entrepris du moins d'élucider leur mystère sans chercher à déprécier leurs dons. J'ai désiré les estimer dans leur excellence, les mesurer dans leur plein empire. J'ai tenté de percer l'obscurité qui couvre les laboratoires interdits, où dans le sommeil de la conscience s'élaborent d'élémentaires et décisives fermentations. Parfois, je leur ai reconnu des vertus et des propriétés sur lesquelles étaient restés muets les plus enthousiastes de leurs prophètes. Autant qu'il était en mon pouvoir, j'ai précisé ces apports négligés. J'ai mis un point d'honneur à leur faire la partie belle.

De cette façon, dans un esprit identique, j'ai abordé les problèmes posés par l'inspi-

ÉPILOGUE

ration poétique, par la syntaxe du sacré, par le vertige de la guerre, par les instincts qui commandent aux jeux. A l'égard du rêve, je me suis résolu, sans le soupçonner d'abord, d'oser une tentative analogue. Cette aliénation quotidienne de la conscience, la plus familière de toutes, j'ai souhaité montrer qu'elle engendrait autre chose qu'une fantasmagorie chatoyante, née du regret et du désir, créatrice de simulacres évanescents. Je ne crois pas, en effet, que l'apport principal du rêve réside dans sa liberté apparente, ni dans son irréalité essentielle, ni dans les insignifiantes et fugitives merveilles qu'il suscite et efface avec une égale indifférence. J'ai voulu faire reconnaître cet apport dans sa capacité de fascination. Le rêve manifeste en effet quelle souveraine aisance jaillit, quand sont éliminés les contrôles qui permettent l'œuvre constructive et diurne de l'homme. Il procure une illusion si intense et si complète de toutes les facultés et prérogatives de la conscience vigilante, qu'il jette un doute impossible à lever sur les certitudes de celle-ci. Ce n'est pas par ceux de ses aspects qui l'opposent à la réalité que le rêve

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

est redoutable et insidieux, mais tout au contraire par ceux qui l'en rapprochent et qui parviennent à la fin à faire planer sur elle, par contre-coup, un soupçon décisif d'irréalité.

Dans mon examen des pouvoirs du rêve, je ne crois pas m'être trop écarté de mes partis-pris coutumiers. Je me suis limité à l'analyse de ses subterfuges efficaces et abstraits. J'ignore si l'on estimera mes raisons suffisamment convaincantes et si l'on admettra que nous demeurons sans ressources pour effacer l'ombre d'incertitude qu'il jette sur tous nos actes et qui, si proche de n'exister pas, résiste cependant aux arguments les mieux médités. Là se dissimule la vraie séduction du rêve, le foyer d'une force cachée, qui ne se laisse pas réduire et que ses autres attraits ne font que monnayer ou parer d'un éclat inférieur. Au reste, cette ultime réticence que le rêve permet ou encourage, ne va pas sans apporter avec elle la faveur d'une admirable et supplémentaire

ÉPILOGUE

indépendance. Il n'est bon pour personne de se montrer trop attaché au siècle, je veux dire à l'entrelacs des devoirs, des soucis et des ambitions qui absorbent normalement le temps et la vie. Si nobles, si importants que nous les imaginions, il est sain que parfois nous traverse le sentiment de leur vanité.

Ce n'est pas que j'estime, avec les poètes, que la vie soit un songe ou qu'elle se révèle tissée de l'étoffe de nos rêves. Ce n'est pas non plus que je m'accorde avec la sagesse orientale pour dénoncer dans la réalité entière l'illusion dont l'âme a la vocation de s'affranchir. Il me semble seulement qu'il n'y a pas d'entreprise à ce point pressante et incontestable que l'homme ne trouve pas avantage à maintenir à son égard une distance salutaire. Je crois qu'il risque un privilège royal, s'il s'y engage si loin et si aveuglément qu'il en devienne incapable de prendre la hauteur voulue et de considérer soudain, ne fût-ce que pour un instant, l'objet de sa préférence ou de son obstination, *aussi* comme un mirage inconsistent qu'un réveil peut dissiper. De la même manière,

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES

Ignace de Loyola qui exigeait de chaque soldat de la Compagnie de Jésus qu'il ne comptât que sur soi et qui leur recommandait d'agir comme si Dieu n'existait pas, afin qu'ils ne s'en remissent jamais à une aide qui pouvait leur manquer, prenait soin de leur rappeler en même temps que tout demeurerait entre Ses mains.

Ce champ que j'assure qu'il importe de se ménager, aide à se garder de l'avidité et de la précipitation. Il ne conseille ni l'indifférence ni l'abstention. Il met les choses à leur place. Il contribue à préserver l'homme de la tentation la plus tenace : celle de bondir instinctivement sur la proie ou sur le leurre. Et je me demande laquelle de ces deux détentes, qui d'ailleurs se composent ordinairement, celle de la voracité et celle de la sottise, est pour lui la plus ruineuse.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Avant-propos</i>	7
UNE TENTATIVE D'ÉGAREMENT	13
I.	15
II.	25
III.	37
IV.	47
V.	63
VI.	75
QUESTIONS ANNEXES	89
I. NATURE DU RÊVE.....	91
II. ARGUMENTS DES PHILOSOPHES....	101
III. LE RÊVEUR ET LE RÊVÉ.....	114
IV. RHÉTORIQUE DU RÊVE.....	132
ÉPILOGUE	151

ŒUVRES DE
ROGER CAILLOIS

nrf

LE MYTHE ET L'HOMME.

LES IMPOSTURES DE LA POÉSIE.

CIRCONSTANCIELLES.

LE ROCHER DE SISYPHE.

BABEL.

L'HOMME ET LE SACRÉ.

DESCRIPTION DU MARXISME (*repris dans APPROCHES
DE L'IMAGINAIRE*).

POÉTIQUE DE SAINT-JOHN PERSE.

L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES.

LES JEUX ET LES HOMMES.

ART POÉTIQUE.

MÉDUSE ET C^{ie}.

PONCE PILATE.

ESTHÉTIQUE GÉNÉRALISÉE.

AU CŒUR DU FANTASTIQUE.

ANTHOLOGIE DU FANTASTIQUE, tomes I et II.

CASES D'UN ÉCHIQUIER.

PIERRES.

TRÉSOR DE LA POÉSIE UNIVERSELLE (*en collabora-
tion avec Jean-Clarence Lambert*).

DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE
ET RÉPONSE DE RENÉ HUYGHE.

LA DISSYMMÉTRIE.

APPROCHES DE L'IMAGINAIRE.

PIERRES RÉFLÉCHIES.

APPROCHES DE LA POÉSIE.

LE FLEUVE ALPHÉE.

Chez d'autres éditeurs :

PROCÈS INTELLECTUEL DE L'ART (*repris dans*
APPROCHES DE L'IMAGINAIRE).

PUISSANCES DU ROMAN. (*Id.*).

LA COMMUNION DES FORTS.

ESPACE AMÉRICAIN.

BELLONE OU LA PENTE DE LA GUERRE.

INSTINCTS ET SOCIÉTÉ.

PUISSANCES DU RÊVE.

OBLIQUES *suivi de* IMAGES, IMAGES...

L'ÉCRITURE DES PIERRES.

LA PIEUVRE (*Essai sur la logique de l'imaginaire.*)

*Cet ouvrage
a été achevé d'imprimer
sur les presses de l'Imprimerie Floch
à Mayenne le 19 octobre 1979.
Dépôt légal : 4^e trimestre 1979.
N^o d'édition : 25738.
Imprimé en France.
(17447)*

ROGER CAILLOIS

L'incertitude qui vient des rêves

La thèse que défend et illustre Roger Caillois dans cet essai est certes audacieuse. Répudiant la psychanalyse tout autant que la clé des songes, il s'attache à démontrer (et il y met toute la force d'une pensée que l'on sait robuste et rigoureuse) que « les rêves n'ont ni plus ni moins de sens que les formes des nuages ou les dessins des écorces des arbres ».

L'auteur écrit : « Je ne crois pas que les songes soient prémonitoires, ni qu'ils donnent accès à un monde merveilleux, ni qu'ils renferment ou trahissent des secrets graves et indiscutables. Je n'apprécie guère leurs prétendues vertus poétiques. Enfin, le moins que je puisse dire est que j'estime dérisoire la consolation qu'on prétend qu'ils apportent. »

Mais on aurait tort de ne voir ici qu'un essai de négation. L'analyse de Roger Caillois est impitoyable mais équitable. Refusant certaines théories, il a su cependant mettre en lumière un aspect essentiel du rêve, celui qui donne son titre à l'ouvrage : le sentiment d'incertitude qu'il suscite. Le rêve manifeste en effet quelle souveraine aisance jaillit quand sont éliminés les contrôles qui permettent l'œuvre constructive et diurne de l'homme. Il procure une illusion si intense et si complète de toutes les facultés et prérogatives de la conscience vigilante, qu'il jette un doute impossible à lever sur l'ensemble de son activité. Ce n'est pas par ceux de ses aspects qui l'opposent à la réalité que le rêve est redoutable et insidieux, mais tout au contraire par ceux qui l'en rapprochent et qui parviennent à la fin à faire planer sur elle aussi un soupçon décisif d'irréalité.

